



# European Physical Education Observatory

Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



EuPEO production intellectuelle 2

Rapport intermédiaire

Résultats préliminaires européens

*Version Française*

---

## Fiche technique

**Title:** EuPEO production intellectuelle 2. Rapport intermédiaire. Résultats préliminaires européens

**Auteurs:** Martin Holzweg, Claude Scheuer, João Costa, Marcos Onofre

**Revue technique:** Dora Carolo

**Traduction française:** Bruno Cremonesi, Rose-Marie Repond

**Coordinateur du projet:** Marcos Onofre

**Nombre de pages:** 50

**Année:** 2019

**Cite as:** Holzweg, M., Scheuer, C., Costa, J., & Onofre, M. (2018). EuPEO Intellectual Output 2. Intermediate Report. European Preliminary Results - English version. Switzerland, EUPEA.

**Projet:** European Physical Education Observatory

**Financement du projet :** Commission européenne

**Programme:** Programme de partenariat de collaboration Erasmus + Sport 2017

**Référence:** 590560-EPP-1-2017-1-PT-SPO-SCP

**Calendrier du projet :** Janvier 2018 – Décembre 2020

**Fiche du projet:** <https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/eplus-project-details/#project/590560-EPP-1-2017-1-PT-SPO-SCP>

Pour de plus amples renseignements sur le projet EuPEO , veuillez consulter les liens suivants :

**Website:** [www.eupeo.eu](http://www.eupeo.eu)

**Facebook:** [www.facebook.com/European-Physical-Education-Observatory](http://www.facebook.com/European-Physical-Education-Observatory)

**Twitter:** [www.twitter.com/EuPEOproject](http://www.twitter.com/EuPEOproject)

Les auteurs souhaitent remercier la Commission européenne pour le financement du projet EuPEO dans le cadre du programme de partenariat de collaboration Erasmus + Sport ; référence du projet: 590560-EPP-1-2017-1-PT-SPO-SCP.

Les auteurs souhaitent souligner la contribution de l'Observatoire européen de l'éducation physique (EuPEO) - [www.eupeo.eu](http://www.eupeo.eu) - pour développer des outils référencés ici pour l'EuPEO (2018) par les membres du projet: Marcos Onofre (PI), Ana Quitério, Dora Carolo, João Martins, Maria João Martins, João Costa (Co-PI), Nuno Ferro, Claude Scheuer, Martin Holzweg, Bruno Cremonesi, Roland Naul, Dennis Dreiskämper, Nils Neuber, Stefanie Dahl, Michael Fahlenbock, Daniel Möllenbeck, Rose-Marie Repond, Ruedi Schmid, Fiona Chambers, Wesley O'Brien, Jana Vašičková, Gregor Jurak, Gregor Starc, Tamás Csányi, Zoltán Vass, Jo Lucassen, Annet Komen.

Clause de non-responsabilité: le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. La Commission ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation des informations qui y sont contenues.

---

## Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>1. Le produit EuPEO – Résultats initiaux.....</b>	<b>6</b>
<b>1.1 Système national d'évaluation externe de l'apprentissage .....</b>	<b>6</b>
<b>1.2 EuPEO Questionnaire du pays (ECQ) .....</b>	<b>10</b>
1.2.1 Stratégie nationale d'éducation physique .....	11
1.2.2 Main d'œuvre des enseignants .....	12
1.2.3. Formation des enseignants .....	12
1.2.4 Flexibilité et adaptabilité du Curriculum .....	15
<b>1.3 Questionnaire Scolaire EuPEO.....</b>	<b>22</b>
1.3.1. Partenariats communautaires.....	23
1.3.1.1. Principaux aspects des partenariats entre ESQ et les organisations publiques .....	23
1.3.1.2. Principaux aspects des partenariats entre ESQ et les acteurs privés.....	31
1.3.2 Installations, équipements et ressources.....	35
1.3.3 Main-d'œuvre enseignante .....	38
1.3.4 Formation des enseignants .....	40
1.3.5. Flexibilité et adaptabilité du Curriculum .....	41
<b>2. Recommandations EuPEO .....</b>	<b>48</b>

---

# Introduction

L'Association européenne d'éducation physique (EUPEA) a identifié la diversité des conditions d'activité physique dans les écoles en Europe, ainsi que l'importance de la mise en œuvre d'un système de surveillance systématique de l'éducation physique et de la santé (HEPA). Elle a proposé de créer l'Observatoire européen de l'éducation physique (EuPEO). Le projet EuPEO est co-dirigé par le Laboratoire de pédagogie de la Faculté de Motricité Humaine de l'Université de Lisbonne (FMHUL) et par la Société portugaise d'éducation physique (SPEF), 12 partenaires et deux observateurs de neuf pays y participent: République tchèque, France, Allemagne, Hongrie, Irlande, Portugal, Slovénie, Suisse et Pays-Bas.

Le projet EuPEO vise à mettre en place un système de surveillance en développant la page Web EuPEO, un manuel de suivi externe (MEA) au niveau européen, et un ensemble d'outils pour préparer et permettre une auto-surveillance interne (TIM) de qualité de l'éducation physique et du sport scolaire au niveau scolaire.

Ce rapport intermédiaire met en évidence les produits préliminaires de l'activité développée au cours des sept premiers mois du projet et vise à apprécier à la fois les forces et les défis dans toutes les dimensions contribuant à la qualité de l'EP dans les pays européens participant au projet. Depuis janvier 2018, le questionnaire européen sur les écoles (ESQ), l'inventaire des systèmes nationaux d'évaluation externe (NELAS) et le questionnaire européen sur les pays (ECQ) ont été préparés. La première étape de cette préparation s'est déroulée en atelier et a abouti aux dimensions du cadre de ces instruments. Le cadre final repose fortement sur une adaptation de la proposition de l'UNESCO (2015) concernant les dimensions de l'éducation physique de qualité. Tous les chercheurs ont été impliqués dans la discussion et la définition de ses indicateurs pour chaque instrument. La version anglaise originale de l'ESQ, appliquée dans les écoles de chaque pays et à laquelle le responsable de la discipline éducation physique a répondu, a été traduite dans la langue des pays participants et testée pour en vérifier la validité écologique. La version originale de l'ECQ a également été traduite dans la langue du pays et appliquée aux représentants d'associations nationales d'EP participant à EuPEO. Le questionnaire NELAS n'a été mis au point que dans une version anglaise, en considérant que les répondants étaient les participants au projet en tant que représentants nationaux possédant des connaissances approfondies. Les versions finales des questionnaires ont été numérisées dans un format en ligne, à l'aide du logiciel Limesurvey.

Le projet et ces instruments ont été soumis à l'approbation de la Commission nationale de protection des données du Portugal et à la commission d'éthique de l'institution coordinatrice (FMHUL). Chaque questionnaire comprend en outre une procédure de consentement éclairé. En particulier, pour l'application ESQ, une lettre d'information était rédigée en anglais et traduite dans chaque version nationale, qui était ensuite envoyée au directeur de l'école et au responsable de l'éducation physique.

---

Les données collectées ont d'abord été exportées de Limesurvey vers un format Excel (version 15.17), puis vers SPSS (version 23). Une analyse descriptive des différentes variables a été effectuée. Les résultats ont été diffusés aux pays pour élaborer des rapports nationaux et la base de données complète a été utilisée pour élaborer ce rapport.

Le présent rapport est essentiel pour les prochaines étapes de l'EuPEO ; il permet de prendre des décisions basées sur des données issues du questionnaire EuPEO Elèves (EPQ). Il servira donc directement dans le prochain groupe de travail qui développera et testera le MEA et le TIM . L'EPQ se concentrera essentiellement sur les perceptions des élèves concernant les résultats d'apprentissage requis et les processus d'évaluation correspondants, à partir de ce qui est considéré comme le plus courant dans les pays partenaires en termes de « flexibilité du curriculum ». De plus, à ce niveau, il est envisagé que le questionnaire traite de la perception des élèves quant aux opportunités de participation dans les SS et autres formes d'AP en milieu scolaire, ainsi que des « installations, équipements et ressources » en tant qu'infrastructures et politiques de soutien favorisant la participation à toutes les formes d'AP en milieu scolaire. Le processus de validation de ce questionnaire se traduira par un instrument centré sur l'élève qui fera partie du MEA et du TIM dans le WP3.

# 1. Le produit EuPEO – Résultats initiaux

Dans les trois chapitres suivants (1.1, 1.2 et 1.3), les résultats européens du système national d'évaluation de l'apprentissage externe (NELAS), du questionnaire européen du pays EuPEO (ECQ) et du questionnaire scolaire EuPEO (ESQ) sont présentés et décrits. Il convient de noter que les Pays-Bas n'ont pas appliqué l'ESQ dans leurs capacités d'observateur et que la Hongrie n'a pas participé à la phase de collecte et d'analyse de données prévue dans le projet.

Le tableau 1 montre la distribution des questionnaires respectifs reçus.

Tableau 1 – Démographie des pays participants

Catégories	NELAS	ECQ	ESQ		
			Urbaine, suburbaine/ Rural	Public / Privé	Total
<b>Niveaux</b>					
<b>Global</b>	N = 8	N = 8	N = 44 / 38	N = 72 / 10	N = 82
<b>République tchèque</b>	N = 1	N = 1	N = 7 / 8	N = 13 / 2	N = 15
<b>France</b>	N = 1	N = 1	N = 1 / 2	N = 2 / 1	N = 3
<b>Allemagne</b>	N = 1	N = 1	N = 7 / 12	N = 18 / 1	N = 19
<b>Irlande</b>	N = 1	N = 1	N = 5 / 5	N = 8 / 2	N = 10
<b>Portugal</b>	N = 1	N = 1	N = 6 / 0	N = 4 / 2	N = 6
<b>Slovenie</b>	N = 1	N = 1	N = 11 / 2	N = 12 / 1	N = 13
<b>Suisse</b>	N = 1	N = 1	N = 7 / 9	N = 15 / 1	N = 16
<b>Pays-Bas</b>	N = 1	N = 1	N/A	N/A	N/A

Note: N/A – pas applicable, aucune donnée n'ayant été collectée, selon accord.

## 1.1 Système national d'évaluation externe de l'apprentissage

Dans les trois chapitres suivants (1.1, 1.2 et 1.3), les résultats européens du système national d'évaluation externe de l'apprentissage (NELAS), du questionnaire européen EuPEO (ECQ) et du questionnaire scolaire EuPEO (ESQ) sont présentés et décrits. Il convient de noter que les Pays-Bas n'ont pas appliqué l'ESQ dans leurs capacités d'observateur et que la Hongrie n'a pas participé à la phase de collecte et d'analyse de données prévue dans le projet.

Table 2 - Key aspects of NELAS Globally and by Country

Catégories Niveau	1. Physique N (% de pays)	2. Psychosocial N (% de pays)	3. Social N (% de pays)	4. Cognitif N (% de pays)
<b>Présence = 4 pays</b>	4 (100%)	3 (75%)	2 (50%)	2 (50%)
<b>France</b>	Ce domaine est évalué par le biais d'activités physiques et d'activités artistiques. Pour chaque activité, un système national de référence propose un test d'évaluation et un système de points.	Le domaine est évalué par le biais d'activités physiques et d'activités artistiques. Pour chaque activité, un système national de référence propose un test d'évaluation et un système de points.	Ce domaine est évalué par le biais d'activités physiques et d'activités artistiques. Pour chaque activité, un système national de référence propose un test d'évaluation et un système de points.	Ce domaine est évalué par le biais d'activités physiques et d'activités artistiques. Pour chaque activité, un système national de référence propose un test d'évaluation et un système de points.
<b>Portugal</b>	FITescola® : Fitness aérobique - Composition corporelle (IMC, masse grasse, périmètre de la taille) - Fitness musculaire (abdominaux, pompes, impulsion horizontale, impulsion verticale, flexibilité de l'épaule, des membres inférieurs)	Pas présent	Pas présent	Pas présent
<b>Suisse</b>	Résultats d'apprentissage moteur  Activités physiques et sportives	- Bien-être - Estime de soi	- Inclusion - Respect - Diversité	- Comprendre ce qu'il y a à faire - Etre capable de choisir ses activités physiques et sportives
<b>Pays-Bas</b>	Elements of Eurofit test (5x10m run, shuttle run test, jump), KTK (side-jump), Bruininks-Oseretsky (balance)	- Motivation (intrinsèque-extrinsèque) - Attitude par rapport à PE - Auto-évaluation	Pas present	Pas présent

Dans 50% (Allemagne, Irlande, Slovénie, République tchèque) des huit pays, il n'y a pas de système d'évaluation externe de l'apprentissage au niveau national pour l'éducation physique. Dans les quatre pays dotés d'un tel

système (France, Portugal, Suisse et Pays-Bas), tous incluent un domaine physique dans NELAS. Le domaine psychologique est inclus dans trois de ces huit pays (la France, la Suisse et les Pays-Bas). La France et la Suisse incluent les domaines social et cognitif dans leurs NELAS respectifs (comparer le tableau 2).

Certains pays fournissent des remarques supplémentaires sur NELAS, présentées ci-dessous.

### **Irlande:**

En Irlande, il n'existe pas de système national d'évaluation permettant de suivre l'apprentissage en éducation physique à tous les niveaux de l'éducation formelle (petite enfance, primaire, école secondaire). À partir de 2020, un examen d'État au cycle secondaire supérieur (lycée), mis à l'essai dans certaines écoles, sera mis en œuvre à l'échelle nationale.

### **Le Portugal:**

Au Portugal, FITescola® vise à évaluer la forme physique et l'activité physique des enfants et des adolescents. À cette fin, il intègre une batterie de tests divisée en trois domaines: fitness aérobie, composition corporelle et fitness musculaire. Il est appliqué au niveau du cycle – niveau secondaire inférieur et supérieur, de la 5ème à la 12ème année.

Jusqu'à l'année scolaire 2017/2018, il existe un système d'évaluation des apprentissages dans l'enseignement primaire (2e année) et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (8e année) dans le but d'évaluer l'acquisition de compétences motrices fondamentales et d'un large éventail d'activités physiques et sportives (domaine physique). L'évaluation des domaines cognitifs et psychologiques est inexistante. Ce système externe est développé par l'Institut d'évaluation de l'éducation (IAVE) dans le but de surveiller la réalisation du programme national.

### **Slovénie:**

En Slovénie, à la fin du programme d'enseignement primaire de neuf ans, divisé en périodes de trois ans, les connaissances des élèves sont évaluées par le biais de l'évaluation nationale des connaissances (NAK). Le NAK est une forme d'évaluation externe comportant des règles, des procédures, un contenu et des critères d'évaluation fournissant des conditions d'évaluation identiques pour tous les élèves.

À la fin de chaque période de trois ans, les élèves peuvent décider de subir ou non volontairement le NAK. Les résultats de l'évaluation fournissent des informations supplémentaires aux écoles, aux élèves et à leurs parents sur les connaissances acquises par les élèves et n'ont aucune influence sur la note finale dans les différentes matières ni sur les résultats globaux des élèves.

---

À la fin de la période 3 (en 9e année), un examen final de connaissance des élèves (FEKP) est obligatoire pour tous les élèves. Les élèves passent des tests en slovène, en mathématiques et dans une langue étrangère moderne ou dans une autre matière facultative choisie par le ministre. Parmi ces sujets, l'éducation physique peut être choisie.

**Suisse:**

En Suisse, le bilan est différent selon les cantons et parfois même dans les écoles.

Il existe une évaluation officielle, mais aussi une évaluation de qualité de l'éducation physique, réalisée à l'aide d'un "programme" appelé QIMS en allemand ou QEPS en français (Education physique de qualité et sport).

**Pays-Bas:**

Aux Pays-Bas, le niveau d'éducation est sous la responsabilité de l'inspection de l'éducation.

## 1.2. EuPEO Questionnaire du pays (ECQ)

Dans le chapitre suivant, les résultats du questionnaire pays EuPEO (ECQ) sont présentés et décrits. Au total, les délégués de huit pays ont répondu à la ECQ: République tchèque, France, Allemagne, Irlande, Portugal, Slovénie, Suisse et Pays-Bas. Nous décrivons d'abord la situation des pays participants en ce qui concerne les stratégies nationales d'EP. Un deuxième sous-chapitre traite de la main-d'œuvre enseignante, suivi d'un sous-chapitre sur la formation des enseignants. Ce chapitre se terminera par une description de la flexibilité du curriculum dans les huit pays participants. Le tableau 3 présente la caractérisation des pays participants en ce qui concerne le niveau d'enseignement obligatoire et la répartition des étudiants par pays.

Table 3 – Niveau d'éducation obligatoire par pays

Education obligatoire dans les pays participants				
Niveau d'éducation Pas	Education pré-scolaire (jardin d'enfants)	Education primaire	Education secondaire inférieure	Education secondaire supérieure
<b>République tchèque</b>		X	X	
<b>France</b>	X	X	X	X
<b>Allemagne</b>		X	X	X
<b>Irlande</b>	X	X	X	
<b>Portugal</b>		X	X	X
<b>Slovénie</b>		X	X	
<b>Suisse</b>	X	X	X	
<b>Pays - Bas</b>	X	X	X	X
<b>Au total</b>	4 pays	8 pays	8 pays	4 pays

L'enseignement primaire et secondaire inférieur est obligatoire dans les huit pays participants. L'éducation de la petite enfance (pré-scolaire) (France, Irlande, Suisse et Pays-Bas) et l'enseignement secondaire supérieur (France, Allemagne, Portugal, Pays-Bas) sont obligatoires dans quatre (50%) des pays participants, respectivement. Les niveaux CITE 0-3 ne sont obligatoires qu'en France et aux Pays-Bas.

Le tableau 4 présente la démographie des écoles des pays participants.

Tableau 4 – ECQ Démographie globale des pays

<b>Démographie globale des écoles (N=8 pays)</b>				
<b>Critères</b>	<b>Répartition des directions (appartenances) scolaires (N=8)</b>	<b>Nombre d'étudiants (Total) (N=8)</b>	<b>Nombre et répartitions des étudiants (par niveaux scolaires)</b>	<b>Nombre et répartitions des étudiants (groupes spécifiques)</b>
<b>Pays</b>				
<b>Globalement</b>	<b>Public:</b> Moyenne = 14.942,38 SD= 17.411,737 <b>Privé:</b> Moyenne=3.575,50 SD= 3.748,783 <b>Total:</b> Moyenne=18.517,88 SD=20.683,726	Classification internationale type de l'éducation (ISCED) <b>0-3:</b> Moyenne=3.630.042,63 SD= 4.352.783,787	<b>ISCED 0 (N=5):</b> Moyenne = 200.361,60 SD= 129.948,752 <b>ISCED 1 (N=8):</b> Moyenne = 1.629.669,63 SD= 2.254.688,981 <b>ISCED 2 (N=8):</b> Moyenne = 1.306.583,88 SD= 1.919.333,834 <b>ISCED 3 (N=8):</b> Moyenne = 773.722,88 SD= 923.985,971	<b>Filles(N=6):</b> Moyenne= 675.946,00 SD= 394.972,347 <b>SEN* (N=6):</b> Moyenne= 138.952,83 SD= 129.276,216 <b>LSS* (N=3):</b> Mean= 155.276,33 SD= 143.111,560

Note: SEN – élèves ayant des besoins spécifiques, LSS – élèves issus de classes sociales défavorisées.

En ce qui concerne le tableau 4, il faut noter la difficulté pour plusieurs représentants de pays de collecter des données officielles sur des groupes spécifiques. Bien que cela soit lié à des considérations éthiques particulières dans chaque pays, cela peut révéler des déficiences dans les systèmes de surveillance nationaux ou les méthodes de communication de l'information concernant les groupes minoritaires, un aspect à prendre en compte dans la définition des politiques d'éducation physique et de sécurité sociale visant l'inclusion des minorités.

### 1.2.1 Stratégie nationale d'éducation physique

Comme le montre le tableau 5, seuls quatre pays ont une stratégie nationale d'éducation physique. Cependant, tous les pays ont répondu aux questions sur le type de soutien existant pour mettre en place une stratégie nationale pour l'éducation physique. Ici, le soutien le plus important est fourni sous la forme de directives pour la conception d'installations, suivies par le Département de l'éducation et le cadre législatif.

Tableau 5 - Aspects d'une stratégie nationale d'éducation physique

EP Stratégie nationale	
<b>Existence (N=8)</b>	Présent dans 4 pays
<b>Responsable de la conception et du suivi par nombre de pays</b>	
Ministre de l'éducation: 1 Institut national d'éducation physique: 1 Cantons: 1 Ministre de l'éducation + Syndicat de l'éducation physique: 1	
<b>Type et montant de l'aide à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'EP (N = 8)</b>	
	<b>Mean (SD)</b>
Cours de formation continue	<b>2,63</b> (SD=1,41)
Consultations	2,50 (SD=1,41)
Plateforme WEB	2,13 (SD=2,03)
Cadre législatif	<b>2,63</b> (SD=1,60)
Schéma pour PA parascolaire	2,25 (SD=1,17)
Recommandations pour la coopération avec le secteur de la santé	2,50 (SD=1,41)
Système de suivi des résultats d'apprentissage	2,00 (SD=1,51)
Lignes directrices pour la conception d'installations	<b>3,25</b> (SD=1,67)
Système d'évaluation pour les écoles	2,00 (SD=1,77)

**Note:** Les réponses concernant le niveau de soutien allaient de 1 «non présent» à 5 «soutien très élevé». Les cellules en gras représentent les valeurs les plus élevées.

### 1.2.2 Main d'œuvre des enseignants

Peu d'informations sur les données démographiques des enseignants d'éducation physique étaient disponibles dans la plupart des pays et seuls deux à cinq pays ont répondu aux questions. Le tableau 6 présente les résultats des questions auxquelles ont répondu au moins quatre pays.

Table 6 - Key aspects of ECQ's Teacher Workforce

Démographies des enseignants	
<b>Nombre de maîtres (professeurs) d'éducation physique dans le pays (N=5)</b>	Moyenne = 18.891 (Min. 2.300; Max. 40.000)
<b>Nombre de maîtres (professeurs) d'EP mâles (N=4)</b>	Moyenne = 6.511 (Min. 1.200; Max. 12.000)
<b>Nombre de maîtresses (professeures) d'EP femelles (N=4)</b>	Moyenne = 8.983 (Min. 1.100; Max. 28.000)

### 1.2.3. Formation des enseignants

Le tableau 7 donne un aperçu de la formation initiale des enseignants dans les pays participants. Dans la plupart des pays, un diplôme de master est requis pour enseigner l'éducation physique et le volume des programmes d'éducation physique varie entre 200 et 300 ECTS, sur une période de 4 à 6 ans. Les principales compétences professionnelles attendues des futurs enseignants d'éducation physique sont la pratique de l'enseignement et l'engagement communautaire en milieu scolaire. Le stage en milieu scolaire pendant la formation initiale des

enseignants est présent dans sept des pays participants, la supervision étant la forme d'organisation la plus courante. Généralement, un enseignant est le responsable légal pendant le stage. Enfin, les établissements d'enseignement supérieur sont le plus souvent en charge de la formation initiale des enseignants, la plupart d'entre eux demandant au minimum le titre de bachelors pour pouvoir occuper un poste d'enseignant en formation. Cependant, dans certains cas, plusieurs instances sont responsables de la formation initiale des enseignants.

Tableau 7 – Aspects clés de l'ECQ – Education, formation des enseignants

<b>Formation initiale des enseignants</b>		
<b>Niveau d'éducation requis pour les enseignants d'éducation physique par nombre de pays (N = 8)</b>		
Bachelor		1
Master		4
Bachelor or Master		3
<b>ECTS volume pour un programme de formation des maîtres (professeurs) d'EP (N=7)</b>		
Moyenne: 268.57 ECTS (Min. 200; Max. 300)		
200 ECTS		1
240 ECTS		1
270 ECTS		2
300 ECTS		3
<b>Compétences professionnelles demandées (N = 8)</b>		
Pratique pédagogique (planification, évaluation et intervention)		8
Recherche et innovation		5
Coordination du département PE		6
Coaching sportif scolaire		6
Cours particuliers		5
Engagement communautaire en milieu scolaire		7
<b>Stage scolaire (N = 8)</b>		
Présence (N = 7)		
ECTS Moyenne: 52,71 (Min. 0; Max. 200)		
Formulaire d'organisation (N = 7)		
Répartition tout au long de la scolarité		1
Seulement Durant la dernière année		2
Combinaison des deux		4
Existence de supervision		7
Stage scolaire rémunéré		3
<b>Responsable légal (N=7)</b>		
Enseignant coopératif		5
Enseignant en pré-scolarité		2
École		1
<b>Formation initiale en charge de (N=8)</b>		
Établissements d'enseignement supérieur		7
Institutions nationales de formation		2
Sociétés privées		2
<b>Exigences académiques minimales pour les formateurs d'enseignants (N = 8)</b>		
Établissements d'enseignement supérieur	Doctorat	1
	Master	2
	Bachelor	5
Écoles professionnelles	Master	1
	Bachelor	4

	Autre	3
Institutions nationales de formation	Master	1
	Bachelor	<b>5</b>
	Autre	2
Sociétés privées	Bachelor	4
	Autre	4

Note: Les cellules en gras sont les plus importantes

Dans quatre des pays participants, une phase d'initiation fait partie de la formation des enseignants (tableau 8). En moyenne, cette phase a une durée de 13 mois, avec différentes institutions en charge des programmes selon les pays. L'achèvement de cette phase dépend toujours d'une évaluation finale, la plupart du temps comprenant plusieurs formulaires.

Tableau 8 – Aspects clé ECQ – Introduction

Phase d'initiation	
<b>Phase d'initiation pour les maîtres d'EP (N=8)</b>	
Présence	4
<b>Durée (N=4)</b>	
Moyenne: 13 mois (Min. 10; Max. 18)	
<b>Phase d'initiation à la charge de ... (N=4)</b>	
Établissements d'enseignement supérieur	1
Institutions nationales de formation	<b>2</b>
Haute école pédagogique	1
<b>Rôle de l'enseignant pendant la phase d'initiation (N=4)</b>	
Participe pleinement au profil d'enseignement	<b>3</b>
Ne prend que des tâches spécifiques avec une charge de travail pédagogique complète	1
<b>Système de mentorat (N = 4)</b>	
Présence	4
<b>Personne responsable (N=4)</b>	
Maître (professeur) d'EP	<b>3</b>
Formateur d'enseignants	1
<b>Test final (N=4)</b>	
Rapport final	3
Observation de la pratique pédagogique	3
Examen professionnel	1

Note: Les cellules en gras représentent les valeurs les plus élevées.

Le développement professionnel continu (formation continue) est présent dans tous les pays participants, mais il n'est obligatoire que dans deux d'entre eux (Portugal et Pays-Bas). Le plus souvent, les établissements d'enseignement supérieur sont responsables du DPC, suivis des établissements nationaux de formation et des associations professionnelles (tableau 9).

Tableau 9 – Aspects clés ECQ Formation continue

Développement professionnel continu	
<b>Phase de DPC pour les professeurs d'éducation physique (N = 8)</b>	
Présence	8
Obligatoire	2
<b>Heures de FPC obligatoires par an (N = 2)</b>	
25 heures: 1	
60 heures: 1	
<b>Fournisseurs de DPC (N = 8)</b>	
Établissements d'enseignement supérieur	7
Écoles professionnelles	1
<b>Institutions nationales de formation</b>	
Fournisseurs de DPC en milieu scolaire	3
Sociétés privées	3
<b>Associations professionnelles</b>	4

Note: Les cellules en gras représentent les valeurs les plus élevées.

### 1.2.4 Flexibilité et adaptabilité du Curriculum

Dans ce sous-chapitre, les aspects liés à la flexibilité du curriculum sont présentés. Premièrement, l'accent est mis sur a) l'éducation physique, suivi de b) les sports scolaires.

#### A. Education physique

Le tableau 10 résume les principaux aspects liés à l'organisation du curriculum. Dans tous les pays participants, un programme de base en éducation physique - généralement réglementé au niveau national - est présent, à l'exception de l'Allemagne. Là-bas, le programme d'éducation physique est réglementé au niveau des « Länder ». L'éducation physique est obligatoire à tous les niveaux scolaires dans tous les pays participants, à l'exception des écoles maternelles et secondaires supérieures dans un pays. En moyenne, les classes accueillent plus de 20 élèves et régulièrement plus de 26 élèves au niveau des collèges et lycées.

Tableau 10 – Aspects clés ECQ Organisation du Curriculum

Organisation du Curriculum	
Présence d'un tronc commun (N = 8)	8
Présence d'EP dans le tronc commun (N = 8)	8
<b>Niveau de regulation du curriculum (N=8)</b>	
Niveau national	7
Niveau du district	2
Niveau scolaire	4
<b>Niveau général du programme d'éducation physique (N = 8)</b>	
Au niveau de l'état	2
Niveau pays	6
<b>Education physique obligatoire au niveau... (N=8)</b>	
L'éducation de la petite enfance (jardin d'enfants)	5
Enseignement primaire	8

Enseignement secondaire inférieur	8
Enseignement secondaire supérieur	7
Nombre d'étudiants par classe en éducation de la petite enfance (N = 6)	Moyenne: 23 (Min. 14; Max. 26)
Nombre d'élèves par classe dans l'enseignement primaire (N = 7)	Moyenne: 27 (Min. 23; Max. 30)
Nombre d'étudiants par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (N = 7)	Moyenne: 26 (Min. 20; Max. 30)
Nombre d'élèves par classe dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (N = 7)	Moyenne: 27 (Min. 20; Max. 30)
<b>Responsable de la conception obligatoire du programme d'éducation physique (N = 7)</b>	
Professeurs d'éducation physique	1
Conseiller pédagogique	2
Spécialistes du pays	3
Par ministère, les professeurs d'éducation physique invités	1

Le tableau 11 donne un aperçu des contenus de l'éducation physique dans les programmes d'éducation physique des pays participants. Les compétences personnelles et sociales constituent le seul domaine de contenu requis ou au moins optionnel dans tous les niveaux scolaires pour tous les pays participants. D'autres domaines de contenu sont plus ou moins nécessaires selon le niveau de l'école. Par exemple, dans l'éducation de la petite enfance et dans l'enseignement primaire, le contenu des compétences fondamentales du mouvement est plus présent que dans l'enseignement secondaire (inférieur et supérieur), tandis que les niveaux de connaissance des niveaux, des jeux, du combat et des activités physiques et des exercices liés au sport ou à la santé sont plus présents dans l'enseignement secondaire (inférieur et supérieur). Enfin, les gouvernements sont généralement chargés de la réglementation du contenu en PE.

Tableau 11 – Aspects clés ECQ, contenus de l'EP

Contenus de l'éducation physique												
Niveau de l'éducation	Education pré-scolaire – petite enfance (N=7)			Education primaire (N=8)			Education secondaire inférieure (N=8)			Education secondaire supérieure (N=7)		
	Obli.	Opt.	Abs.	Obli.	Opt.	Abs.	Obli.	Opt.	Abs.	Obli.	Opt.	Abs.
Habiletés motrices fondamentales	4	3	0	5	3	0	2	5	1	2	1	4
Niveaux de fitness	2	1	3	3	3	1	5	2	0	5	2	1
Athlétisme	3	2	1	5	2	1	6	2	0	4	2	1
Jeux	3	1	2	3	1	2	6	2	0	5	3	0
Cyclisme	0	2	4	2	2	3	0	6	2	0	5	2
Combat	1	2	3	1	4	2	4	4	0	3	4	0
Danse	2	3	1	3	5	0	5	3	0	2	5	0
Sports d'hiver	1	2	3	1	3	3	1	5	2	0	2	5
Gymnastique	2	2	2	6	2	0	5	2	1	2	6	0
Plein air et aventure	1	2	3	3	3	1	4	4	0	2	6	0
Sports de raquette	0	3	3	2	6	0	3	5	0	3	4	0
Sports de patinage	1	1	4	0	5	2	0	7	1	0	5	2
Nager	1	3	2	4	4	0	4	4	0	2	5	0
Jeux traditionnels	3	4	0	4	4	0	4	3	0	3	4	0
PA et connaissances liées au sport	2	1	3	4	2	1	8	0	0	6	2	0
Connaissance de la condition physique	3	2	1	4	2	1	8	0	0	6	2	0
Compétences personnelles et sociales	5	1	0	6	1	0	6	2	0	6	2	0
<b>Responsable de la régulation du contenu (N = 8)</b>												
Gouvernement										5		
Organismes éducatifs externes										2		
Écoles										1		

Note: obli -obligatoire ; opt - optionnel; abs – absent.

Le tableau 12 résume les principaux aspects liés à l'évaluation et à la notation. Il semblerait que des directives nationales claires pour l'évaluation de l'éducation physique existent dans cinq pays (France, Irlande, Portugal, Slovénie et Pays-Bas). Toutefois, l'évaluation est obligatoire dans presque tous les niveaux d'enseignement et dans tous les pays participants, à l'exception de l'école maternelle (Allemagne, Irlande, Slovénie, Suisse, Pays-Bas, République tchèque). L'évaluation de l'éducation physique n'est pas obligatoire aux Pays-Bas, elle n'est faite qu'au collège et au lycée en Irlande. Dans la plupart des cas, les personnes interrogées considèrent que l'EP n'est pas au même niveau que les autres disciplines en matière d'évaluation. De plus, dans seulement cinq des huit pays, une évaluation physique est requise pour la progression des élèves (République tchèque, Allemagne, Irlande, Portugal, Slovénie). Dans six pays, l'EP est examinée au niveau des États (France, Allemagne, Irlande, Portugal, Slovénie et Pays-Bas), les habiletés motrices fondamentales et la forme physique étant les principaux paramètres pris en compte. Il convient de noter que la différence avec les résultats de NELAS est que NELAS a spécifiquement posé

des questions sur les systèmes d'évaluation externes lors de la dernière année d'enseignement obligatoire, et ici sur les systèmes d'évaluation à l'échelle nationale à n'importe quel stade de la trajectoire scolaire.

Tableau 12 – Aspects clés ECQ Evaluation et classement

Evaluation et classement							
<b>Présence de lignes directrices nationales claires pour l'évaluation de l'ES (N = 8)</b>							
Présence par type d'évaluation (N = 5)							
Somative						5	
Formative						4	
De base						1	
<b>Evaluation obligatoire (N=8)</b>							
Education de la petite enfance – Jardin d'enfants		Education primaire		Education secondaire inférieure		Education secondaire supérieure	
2		6		7		7	
<b>Équité d'évaluation avec d'autres matières (N = 7)</b>							
Education de la petite enfance – Jardin d'enfant		Education primaire		Education secondaire inférieure		Education secondaire supérieure	
Oui	1	Oui	1	Oui	3	Oui	2
Incertain	3	Incertain	4	Incertain	1	Incertain	2
Non	3	Non	2	Non	3	Non	3
<b>Évaluation PE requise pour la progression des élèves (N = 8)</b>						5	
<b>EP examinée au niveau de l'État (N = 8)</b>						6	
L'examen est comptabilisé (N = 6)							
Monitoring						3	
Certification						1	
Surveillance et certification						2	
<b>Principaux paramètres pris en compte dans l'évaluation à l'échelle de l'État (N = 6)</b>							
Habilités motrices fondamentales						4	
Forme physique						4	
Performance sportive						3	
Développement cognitif, émotionnel et social						3	
Connaissance et compréhension du sport et de la sonorisation						3	
Apprentissage d'activités physiques diverses						3	

S'agissant des résultats d'apprentissage de l'éducation physique, ceux-ci sont le plus souvent régis par des organismes éducatifs gouvernementaux et / ou externes (tableau 13). Encore une fois, les perceptions quant à l'importance des objectifs principaux du programme d'éducation physique sont très diverses parmi les niveaux scolaires. Alors que l'apprentissage des activités physiques et le développement social et personnel sont très importants à tous les niveaux, l'exercice et la santé sont moins importants dans la petite enfance. Tous les autres objectifs sont généralement considérés comme moins importants que ceux-ci à tous les niveaux scolaires.

Tableau 13 – Aspects clés ECQ Education physique : objectifs d'apprentissage

<b>Objectifs d'apprentissage en éducation physique</b>				
<b>Les objectifs d'apprentissage en éducation physique sont réglementés par (N = 8)</b>				
Gouvernement	4			
Organismes éducatifs externes	4			
Autorités locales	0			
Écoles	2			
Enseignants	1			
Étudiants	0			
<b>Principaux objectifs du programme d'éducation physique (N=8)</b>				
	<i>Éducation de la petite enfance – Jardin d'enfants</i>	<i>Éducation primaire</i>	<i>Éducation secondaire inférieure</i>	<i>Éducation secondaire supérieure</i>
<i>Récréation</i>	Moyenne: 2,63 SD=1,68 Min. 0; Max. 5	Moyenne: 2,50 SD=1,31 Min. 1; Max. 5	Moyenne: 2,38 SD=0,92 Min. 1; Max. 4	Moyenne: 2,38 SD=0,52 Min. 2; Max. 3
<i>Exercice et Santé</i>	Moyenne: 2,88 SD=1,46 Min. 0; Max. 5	Moyenne: 3,50 SD=0,93 Min. 3; Max. 5	Moyenne: 4,00 SD=0,76 Min. 3; Max. 5	Moyenne: 4,25 SD=0,71 Min. 3; Max. 5
<i>Apprentissage des activités physiques</i>	Moyenne: 3,63 SD=1,69 Min. 0; Max. 5	Moyenne: 4,75 SD=0,46 Min. 4; Max. 5	Moyenne: 4,88 SD=0,35 Min. 4; Max. 5	Moyenne: 4,25 SD=0,71 Min. 3; Max. 5
<i>Sport de compétition</i>	Moyenne: 1,13 SD=0,64 Min. 0; Max. 2	Moyenne: 1,50 SD=0,53 Min. 1; Max. 2	Moyenne: 2,25 SD=0,89 Min. 1; Max. 3	Moyenne: 2,25 SD=1,17 Min. 1; Max. 4
<i>Développement personnel et social</i>	Moyenne: 3,88 SD=1,73 Min. 0; Max. 5	Moyenne: 4,25 SD=0,71 Min. 3; Max. 5	Moyenne: 4,38 SD=0,74 Min. 3; Max. 5	Moyenne: 4,13 SD=0,83 Min. 3; Max. 5
<b>Le programme d'éducation physique est explicitement lié aux résultats de l'apprentissage tout au long de la vie à l'échelle nationale (N = 7)</b>				
	<i>Éducation de la petite enfance – Jardin d'enfants</i>	<i>Éducation primaire</i>	<i>Éducation secondaire inférieure</i>	<i>Éducation secondaire supérieure</i>
	2 pays	3 pays	7 pays	7 pays
<b>Présence de résultats d'apprentissage clairs en éducation physique dans le cadre de la scolarité obligatoire (N = 6)</b>				
	<i>Éducation de la petite enfance – Jardin d'enfants</i>	<i>Éducation primaire</i>	<i>Éducation secondaire inférieure</i>	<i>Éducation secondaire supérieure</i>
	2 pays	5 pays	5 pays	6 pays

Note: Les réponses aux objectifs principaux du programme d'éducation physique par niveau d'enseignement vont de 1 «le moins important» à 5 «le plus important». Les cellules en gras représentent les valeurs les plus élevées.

Le tableau 14 présente un aperçu des principes pédagogiques inclus dans les programmes d'éducation physique de sept des pays participants (France, Allemagne, Irlande, Portugal, Slovénie, Suisse et Pays-Bas). Les principes pédagogiques les plus fréquemment abordés sont les suivants: contenu adapté au développement, mettant l'accent sur l'apprentissage, l'inclusion, un environnement d'apprentissage sans risque pour la santé, psychologiquement et physiquement, et développement multilatéral. En outre, l'inclusion de tous les élèves ayant des besoins spéciaux est prise en compte dans ces sept pays.

Tableau 14 – Aspects clés ECQ Principes pédagogiques

Principes Pédagogiques	
<b>Principes pédagogiques inclus dans le programme d'éducation physique (N = 8)</b>	
Présence	7
Contenu adapté au développement	7
Se concentrer sur l'apprentissage	7
Mettre l'accent sur le multiculturalisme et / ou l'équité entre les sexes	2
Inclusion	7
Axée sur la santé	7
Développement holistique de la personnalité	5
Réflexion	4
Environnement d'apprentissage psychologiquement et physiquement sûr	7
Développement multilatéral	6
Soutien à l'inclusion de tous les élèves ayant des besoins spéciaux	7

L'attribution de temps est un autre aspect très important de la flexibilité du programme d'études (tableau 15). Le temps moyen alloué à l'éducation physique dans les pays participants varie de 120,0 minutes en éducation de la petite enfance à 142,5 minutes en primaire. En ce qui concerne l'éducation de la petite enfance, la situation est très diverse, étant donné qu'au moins un pays n'a pas de temps alloué à l'éducation physique, alors qu'un pays demande au maximum 300 minutes d'éducation physique par semaine.

Tableau 15 – Aspects clés ECQ Temps alloué

	Temps alloué			
	<i>Education de la petite enfance – Jardin d'enfants</i>	<i>Education primaire</i>	<i>Education secondaire inférieure</i>	<i>Education secondaire supérieure</i>
<i>Heures par semaine pour toutes les branches</i>	Moyenne: 18,8 SD=10,7 Min. 0; Max. 25 N=5	Moyenne: 25,6 SD=1,71 Min. 24; Max. 28 N=6	Moyenne: 27,58 SD=2,90 Min. 24; Max. 31 N=6	Moyenne: 28,6 SD=5,44 Min. 22; Max. 36 N=6
<i>Temps recommandé par pays (minutes/semaine)</i>	Moyenne: 120,0 SD=105,36 Min. 0; Max. 300) N=7	Moyenne: 142,5 SD=47,4 Min. 60; Max. 180 N=8	Moyenne: 141,2 SD=37,20 Min. 80; Max. 180 N=8	Moyenne: 138,7 SD=27,48 Min. 120; Max. 180 N=8

## B. Sport Scolaire

En ce qui concerne l'organisation du sport scolaire, quatre pays ont un programme ou un programme spécifique (France, Allemagne, Portugal, Slovénie), l'offre du sport scolaire étant obligatoire dans trois pays (Allemagne, Portugal, Slovénie). Le sport scolaire est financé par l'État dans cinq pays. Tous les pays organisent des

compétitions aux niveaux national et local, ces sept pays organisent des compétitions au niveau régional (à l'exception des Pays-Bas). Cinq pays participent à des compétitions internationales de sports scolaires (France, Allemagne, Portugal, Slovénie et Suisse). En règle générale, tous les étudiants peuvent participer aux compétitions respectives, avec des restrictions existant dans un seul pays pour les étudiants ayant des besoins éducatifs spéciaux (République tchèque). Le tableau 16 présente des informations supplémentaires fournies par certains pays sur le nombre d'activités organisées et le nombre d'écoles impliquées, bien que ces informations ne soient disponibles que dans très peu de pays.

Tableau 16 – Aspects clés ECQ Sport scolaire

<b>Sport scolaire</b>	
<b>Organisation (N=8)</b>	
Présence d'un programme ou d'un programme spécifique pour le sport scolaire	4
Présence d'une prestation sportive scolaire obligatoire	3
Le sport scolaire est-il financé par l'État?	5
Présence d'un organe directeur national pour le sport scolaire	3
<b>Compétition (N=8)</b>	
<i>Niveaux de compétition du sport scolaire</i>	
Local	8
Régional	7
National	8
International	5
Tous les étudiants peuvent participer à des compétitions (y compris les SEN et les athlètes de haut niveau)	7
Présence d'activités sportives et de compétitions paralympiques dans les sports scolaires	5
<b>Participation</b>	
Existence de données sur la participation au sport scolaire (N = 4)	
<b>Nombre d'activités (N = 3)</b>	
Moyenne	38
Min.; Max.	8; 94
<b>Nombre d'écoles engagées (N=2)</b>	
Moyenne	8.415
Min.; Max.	382; 9.247

En ce qui concerne la présence d'activités physiques parascolaires, aucun des pays participants ne fait référence à son offre obligatoire à tous les niveaux scolaires. Néanmoins, la présence d'autres formes d'AP scolaire (autres que l'EP) est efficace dans la généralité du niveau CITE 0-3 pour presque tous les pays (tableau 17).

Tableau 17 – Aspects clés ECQ Activité physique extracurriculaire

<b>Autres formes d'activité physique - AP parascolaire après l'école</b>	
<b>Présence (N = 8)</b>	
Présence dans l'éducation de la petite enfance (jardin d'enfants)	5
Présence dans l'enseignement primaire	8
Présence dans le premier cycle de l'enseignement secondaire	8
Présence dans l'enseignement secondaire supérieur	8
Présence d'une disposition obligatoire de l'AP extrascolaire	0

## 1.3. Questionnaire Scolaire EuPEO

Le chapitre suivant présente les résultats du questionnaire scolaire EuPEO (ESQ). Ce chapitre comprend cinq sous-chapitres: le premier sous-chapitre concerne les partenariats communautaires; le deuxième sous-chapitre est consacré aux installations, équipements et ressources; le troisième sous-chapitre à la main-d'œuvre enseignante; le quatrième sous-chapitre à la formation des enseignants; et le cinquième sous-chapitre à la flexibilité du curriculum. Au total, 82 écoles de sept pays ont répondu à l'ESQ: République tchèque, France, Allemagne, Irlande, Portugal, Slovénie et Suisse. Il convient de noter que les 82 écoles n'ont pas toutes répondu à toutes les questions et que le nombre de réponses valides sera présenté pour toutes les dimensions et sous-dimensions de l'ESQ. Le tableau 18 montre la répartition contextuelle des écoles participantes de l'ESQ en fonction de leur statut de dépendance gouvernementale (public / privé) et du contexte scolaire (urbain ou suburbain / rural).

*Tableau 18 - Répartition des écoles participantes d'ESQ par statut de dépendance du gouvernement et contexte scolaire*

		<b>Statut scolaire</b>		<b>total</b>
		<b>Public</b>	<b>Privée</b>	
<b>Contexte scolaire</b>	<b>Urbain</b>	37	7	44
	<b>Rural</b>	35	3	38
	<b>Total</b>	72	10	82

Le tableau 19, montre la caractérisation des écoles participantes de l'ESQ selon le niveau d'éducation couvert par l'école (certaines travaillent en tant que groupe scolaire à plusieurs niveaux d'éducation et ont répondu en tant que telles pour un certain nombre de dimensions), le nombre et la répartition des élèves des écoles, ainsi que nombre et répartition des élèves participant aux activités d'éducation physique (EP) et du sport scolaire (SS), en tenant compte de leur nombre total et des groupes cibles critiques des filles, des besoins éducatifs spéciaux (SEN), statut socioéconomique inférieur (LSS), les migrants. Il convient de noter que, dans certains cas, les écoles sont mixtes, ce qui crée un déséquilibre dans la répartition par sexe de la population étudiante représentée ici (par exemple, 19497 filles parmi la population scolaire représentent près de 39% de la population scolaire totale).

En outre, la répartition des élèves dans les écoles n'est pas organisée pour toutes les écoles, ce qui crée des divergences notables (par exemple, 7532 élèves ayant un faible statut socioéconomique comparés à 7388 élèves scolarisés ayant un faible statut socioéconomique).

Nous ne disposons pas de données sur les populations les plus fragiles.

Ce type de données représente un exemple d'objectifs clés à traiter lors de la prochaine itération de l'ESQ.

Tableau 19 - Caractérisation des écoles participantes d'ESQ par niveau d'éducation, population scolaire (Total, PE et SS)

Niveaux d'enseignement	Population scolaire	Population d'étudiants en éducation physique	Population étudiante dans le Sport scolaire
(0) Jeunesse: 9 (11%)	Total: 50.217	Total: 48.477	Total: 23.447
(1) Primaire: 29 (35,4%)	Filles: 19.497	Filles: 18.582	Filles: 7.249
(2) Secondaire inférieur: 66 (80,5%)	SEN: 3.828	SEN: 3.380	SEN: 2.532
(3) Secondaire supérieur: 40 (48,8%)	LSS: 7,388	LSS: 7.532	LSS: 4.170
	Migrants: 4.521	Migrants: 4.311	Migrants: 2.605

### 1.3.1. Partenariats communautaires

La description des partenariats communautaires est divisée en deux parties: les partenariats publics et privés. Bien que l'échantillon final soit présenté avec 82 écoles participantes, les données rapportées ne prenaient en compte que les questionnaires complets (N = 78). Ainsi, quatre questionnaires incomplets ont été retirés de l'analyse pour Rapport européen

#### 1.3.1.1. Principaux aspects des partenariats entre ESQ et les organisations publiques

La partie partenariats publics comprend:

- A. Partenariats gouvernementaux
- B. Partenariats avec des instances nationales
- C. Partenariats inter écoles
- D. Partenariats avec des instituts d'enseignement supérieur et des centres de recherche;
- E. Partenariats avec des associations professionnelles.

#### A. Partenariats gouvernementaux.

La présentation des résultats liés aux partenariats gouvernementaux, y compris les secteurs de l'éducation, de la santé, du travail social ou du sport, est divisée en parties suivantes :

- Le soutien gouvernemental en matière de FPC pour les enseignants d'éducation physique inclut tous les ministères et est principalement considéré comme important ou très important par les écoles concernées (61,5%);
- Le soutien gouvernemental en matière de politique de transport actif concerne tous les ministères et est principalement considéré comme important ou très important par les écoles concernées (20,5%);
- Le soutien gouvernemental en matière de mise à disposition d'experts professionnels inclut tous les ministères et est entièrement considéré comme important ou très important par les écoles concernées (11,5%);

- Le soutien gouvernemental en ce qui concerne la fourniture d'installations d'éducation physique englobe tous les ministères et est principalement considéré comme important ou très important par les écoles concernées (35,9%);
- Le soutien gouvernemental en ce qui concerne la fourniture d'équipements sportifs inclut tous les ministères et est principalement considéré comme important ou très important par les écoles impliquées (33,3%)
- Le soutien gouvernemental en ce qui concerne l'offre d'enseignants d'éducation physique comprend le ministère de l'Éducation et le ministère des Sports; il est généralement considéré comme important ou très important par les écoles concernées (17,9%).

**A1. Soutien gouvernemental en matière de Formation Professionnelle (FPC) Continue pour les enseignants d'éducation physique.** Plus de 60% des 78 écoles reçoivent un soutien gouvernemental en matière de FPC pour les enseignants d'éducation physique et presque toutes considèrent que ce soutien est très important ou important (95,7%). Les résultats complets sont présentés dans le tableau 20.

Tableau 20 - Soutien gouvernemental en matière de développement professionnel continu (DPC) pour les enseignants d'éducation physique (N = 78)

<b>Soutien gouvernemental en matière de développement professionnel continu pour les enseignants d'éducation physique: présence (N = 78)</b>				
<b>Oui</b>	61,5 %			
<b>Non</b>	38,5 %			
<b>Importance de la coopération gouvernementale (N = 47)</b>	<b>Très important</b>	<b>Important</b>	<b>Ni important ni sans importance</b>	<b>Sans importance ou pas du tout important</b>
	38,3%	57,4 %	4,3 %	0,0 %
<b>Niveau de coopération</b>	<b>Ministère de l'éducation</b>	<b>Ministère de la santé</b>	<b>Ministère du travail social</b>	<b>Ministère des sports</b>
	<b>N=35</b>	<b>N=13</b>	<b>N=13</b>	<b>N=34</b>
Local	11,4 %	23,1 %	46,2 %	14,7 %
Régional	20,0 %	15,4 %	15,4 %	29,4 %
National	37,1 %	30,8 %	7,7 %	20,6 %
Organismes gouvernementaux nationaux	31,4 %	30,8 %	30,8 %	35,3 %
<b>Type de coopération</b>	<b>N=35</b>	<b>N=12</b>	<b>N=12</b>	<b>N=32</b>
Formel	54,3 %	50,0 %	25,0 %	50,0 %
Informel	45,7 %	50,0 %	75,0 %	50,0 %
<b>Objectifs de la coopération</b>	<b>N=37</b>	<b>N=13</b>	<b>N=11</b>	<b>N=33</b>
Aide financière	27,0 %	23,1 %	36,4 %	21,2 %
Support d'expertise / recherche	59,5 %	46,2 %	45,5 %	48,5 %
Support de gestion	5,4 %	15,4 %	9,1 %	6,1 %
Support de suivi / évaluation	5,4 %	7,7 %	0,0 %	15,2 %
Support logistique (staff/équipement/support)	2,7 %	7,7 %	9,1 %	9,1 %

<b>Fréquence des réunions de coopération</b>	<b>N=36</b>	<b>N=13</b>	<b>N=13</b>	<b>N=30</b>
Mensuel	8,3 %	15,4 %	23,1 %	13,3 %
Trimestriel	16,7 %	23,1 %	7,7 %	13,3 %
Une demi-année	36,1 %	23,1 %	7,7 %	26,7 %
Une fois par an	38,9 %	38,5 %	61,5 %	46,7 %

**A2. Soutien gouvernemental sur la politique du transport actif.** Environ 20% seulement des 78 écoles reçoivent un soutien gouvernemental lié à la politique de transport actif, la plupart d'entre elles considérant ce soutien comme très important ou important (78,6%). Les résultats complets sont présentés dans le tableau 21.

Table 21 – Soutien gouvernemental en matière de politique de transport actif: présence (N = 78)

<b>Soutien gouvernemental sur la politique du transport actif: présence (N = 78)</b>				
Oui	20,5 %			
Non	79,5 %			
Importance de la coopération gouvernementale (N = 47)	<i>Très important</i>	<i>Important</i>	<i>Ni important ni sans importance</i>	<i>Sans importance ou pas du tout important</i>
	28,6 %	50,0 %	21,4 %	0,0 %
Niveau de coopération	<b>Ministère de l'éducation</b>	<b>Ministère de la santé</b>	<b>Ministère du travail social</b>	<b>Ministère des sports</b>
	<b>N=7</b>	<b>N=4</b>	<b>N=2</b>	<b>N=6</b>
Local	57,1 %	75,0 %	50,0 %	50,0 %
Régional	14,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
National	14,3 %	0,0 %	50,0 %	0,0 %
Organismes gouvernementaux nationaux	14,3 %	25,0 %	0,0 %	50,0 %
Type de coopération	<b>N=7</b>	<b>N=4</b>	<b>N=2</b>	<b>N=6</b>
Formel	57,1 %	75,0 %	100 %	66,7 %
Informel	42,9 %	25,0 %	0,0 %	33,3 %
Objectifs de la coopération	<b>N=7</b>	<b>N=4</b>	<b>N=2</b>	<b>N=6</b>
Aide financière	0,0 %	0,0 %	0,0 %	16,7 %
Support d'expertise / recherche	42,9 %	50,0 %	0,0 %	16,7 %
Support de gestion	28,6 %	0,0 %	50,0 %	16,7 %
Support de suivi / évaluation	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Logistics support (staff/facilities/support)	28,6 %	50,0 %	50,0 %	50,0 %
Fréquence des réunions de coopération	<b>N=7</b>	<b>N=3</b>	<b>N=2</b>	<b>N=5</b>
Mensuel	14,3 %	33,3 %	50,0 %	20,0 %
Trimestriel	14,3 %	33,3 %	0,0 %	20,0 %
Une demi-année	28,6 %	0,0 %	50,0 %	0,0 %
Une fois par an	42,9 %	33,3 %	0,0 %	60,0 %

**A3. Soutien gouvernemental concernant la mise à disposition d'experts professionnels.**

Seules 11,5% des 78 écoles reçoivent un soutien gouvernemental lié à la fourniture d'experts professionnels, alors que toutes ces écoles considèrent ce soutien comme très important ou important (100%). Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 22.

Tableau 22 - Soutien gouvernemental concernant la mise à disposition d'experts professionnels (N = 78)

<b>Soutien gouvernemental concernant la mise à disposition d'experts professionnels (N = 78)</b>				
<b>Oui</b>	11,5 %			
<b>Non</b>	88,5 %			
<b>Importance de la coopération gouvernementale (N = 47)</b>	<b>Très important</b>	<b>Important</b>	<b>Ni important ni sans importance</b>	<b>Sans importance ou pas du tout important</b>
	62,5 %	37,5 %	0,0 %	0,0 %
<b>Niveau de coopération</b>	<b>Ministère de l'éducation</b>	<b>Ministère de la santé</b>	<b>Ministère du travail social</b>	<b>Ministère des sports</b>
	<b>N=2</b>	<b>N=2</b>	<b>N=3</b>	<b>N=4</b>
Local	50,0 %	100 %	66,7 %	50,0 %
Régional	0,0 %	0,0 %	33,3 %	0,0 %
National	50,0 %	0,0 %	0,0 %	50,0 %
Organismes gouvernementaux nationaux	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
<b>Type de coopération</b>	<b>N=2</b>	<b>N=2</b>	<b>N=3</b>	<b>N=4</b>
Formel	100 %	50,0 %	100 %	100 %
Informel	0,0 %	50,0 %	0,0 %	0,0 %
<b>Objectifs de la coopération</b>	<b>N=2</b>	<b>N=2</b>	<b>N=3</b>	<b>N=4</b>
Aide financière	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Support d'expertise / recherche	0,0 %	50,0 %	0,0 %	25,0 %
Support de gestion	0,0 %	0,0 %	33,3 %	0,0 %
Support de suivi / évaluation	0,0 %	0,0 %	33,3 %	0,0 %
Logistics support (staff/facilities/support)	100 %	50,0 %	33,3 %	75,0 %
<b>Fréquence des réunions de coopération</b>	<b>N=2</b>	<b>N=2</b>	<b>N=3</b>	<b>N=4</b>
Mensuel	100 %	100 %	66,7 %	100 %
Trimestriel	0,0 %	0,0 %	33,3 %	0,0 %
Une demi-année	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Une fois par an	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %

**A4. Soutien gouvernemental en ce qui concerne la mise à disposition d'installations de PE.**

Plus d'un tiers des 78 écoles reçoivent un soutien gouvernemental lié à la fourniture d'installations d'éducation physique. Presque toutes ces écoles considèrent ce soutien comme très important ou important (96,1%). Les résultats complets sont présentés dans le tableau 23.

Tableau 23 - Soutien gouvernemental en ce qui concerne la mise à disposition d'installations d'éducation physique (N = 78)

<b>Soutien gouvernemental en ce qui concerne la mise à disposition d'installations d'éducation physique (N=78)</b>				
<b>Oui</b>	35,9 %			
<b>Non</b>	64,1 %			
<b>Importance de la coopération gouvernementale (N = 47)</b>	<b>Très important</b>	<b>Important</b>	<b>Ni important ni sans importance</b>	<b>Sans importance ou pas du tout important</b>
	61,5 %	34,6 %	3,8 %	0,0 %
<b>Niveau de coopération</b>	<b>Ministère de l'éducation</b>	<b>Ministère de la santé</b>	<b>Ministère du travail social</b>	<b>Ministère des sports</b>
	<b>N=9</b>	<b>N=3</b>	<b>N=3</b>	<b>N=22</b>
Local	77,8 %	66,7 %	100 %	86,4 %
Régional	0,0 %	0,0 %	0,0 %	9,1 %
National	22,2 %	33,3 %	0,0 %	0,0 %
Organismes gouvernementaux nationaux	0,0 %	0,0 %	0,0 %	4,5 %
<b>Type de coopération</b>	<b>N=8</b>	<b>N=3</b>	<b>N=3</b>	<b>N=24</b>
Formel	50,0 %	66,7 %	33,3 %	66,7 %
Informel	50,0 %	33,3 %	66,7 %	33,3 %
<b>Objectifs de la coopération</b>	<b>N=8</b>	<b>N=3</b>	<b>N=3</b>	<b>N=23</b>
Aide financière	37,5 %	0,0 %	33,3 %	13,0 %
Support d'expertise / recherche	25,0 %	33,3 %	0,0 %	13,0 %
Support de gestion	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Support de suivi / évaluation	0,0 %	33,3 %	33,3 %	17,4 %
Logistics support (staff/facilities/support)	37,5 %	33,3 %	33,3 %	56,5 %
<b>Fréquence des réunions de coopération</b>	<b>N=8</b>	<b>N=3</b>	<b>N=3</b>	<b>N=24</b>
Mensuel	25,0 %	33,3 %	33,3 %	45,8 %
Trimestriel	12,5 %	0,0 %	33,3 %	0,0 %
Une demi-année	12,5 %	0,0 %	0,0 %	16,7 %
Une fois par an	50,0 %	66,7 %	33,3 %	37,5 %

**A5. Soutien gouvernemental pour la fourniture d'équipements de sport.**

Un tiers des 78 écoles reçoivent un soutien gouvernemental lié à la fourniture d'équipements sportifs. La plupart de ces écoles considèrent ce soutien comme très important ou important (92,3%). Les résultats complets sont présentés dans le tableau 24.

Tableau 24 - Soutien gouvernemental en ce qui concerne la fourniture d'équipements sportifs (N = 78)

<b>Soutien gouvernemental en ce qui concerne la fourniture d'équipements sportifs (N = 78)</b>				
<b>Oui</b>	33,3 %			
<b>Non</b>	66,7 %			
<b>Importance de la coopération gouvernementale (N = 47)</b>	<b>Très important</b>	<b>Important</b>	<b>Ni important ni sans importance</b>	<b>Sans importance ou pas tous importants</b>
	61,5 %	30,8 %	7,7 %	0,0 %
<b>Niveau de coopération</b>	<b>Ministère de l'éducation</b>	<b>Ministère de la santé</b>	<b>Ministère du travail social</b>	<b>Ministère des sports</b>
	<b>N=10</b>	<b>N=2</b>	<b>N=3</b>	<b>N=17</b>
Local	30,0 %	0,0 %	66,7 %	47,2 %
Régional	30,0 %	0,0 %	0,0 %	11,7 %
National	30,0 %	100 %	33,3 %	29,4 %
Organismes gouvernementaux nationaux	10,0 %	0,0 %	0,0 %	11,7 %
<b>Type de coopération</b>	<b>N=9</b>	<b>N=2</b>	<b>N=3</b>	<b>N=17</b>
Formel	44,4 %	100 %	100 %	76,5 %
Informel	55,6 %	0,0 %	0,0 %	23,5 %
<b>Objectifs de la coopération</b>	<b>N=8</b>	<b>N=2</b>	<b>N=3</b>	<b>N=19</b>
Aide financière	87,5 %	100 %	100 %	63,2 %
Support d'expertise / recherche	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Support de gestion	12,5 %	0,0 %	0,0 %	5,3 %
Support de suivi / évaluation	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Soutien logistique (personnel / installations / soutien)	0,0 %	0,0 %	0,0 %	31,5 %
<b>Fréquence des réunions de coopération</b>	<b>N=8</b>	<b>N=2</b>	<b>N=3</b>	<b>N=18</b>
Mensuel	0,0 %	0,0 %	0,0 %	27,8 %
Trimestriel	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Une demi-année	25,0 %	50,0 %	0,0 %	33,3 %
Une fois par an	75,0 %	50,0 %	100 %	38,9 %

**A6. Soutien gouvernemental concernant l'offre d'enseignants d'éducation physique.**

Moins d'un cinquième des 78 écoles reçoivent un soutien gouvernemental lié à l'offre d'enseignants d'éducation physique. 62,8% de ces écoles considèrent ce soutien comme très important ou important. Les résultats complets sont présentés dans le tableau 25.

Tableau 25 - Soutien gouvernemental concernant l'offre d'enseignants d'éducation physique (N = 78)

<b>Soutien gouvernemental concernant l'offre d'enseignants d'éducation physique (N = 78)</b>				
<b>Oui</b>	17,9 %			
<b>Non</b>	82,1 %			
<b>Importance de la coopération gouvernementale (N = 47)</b>	<b>Très important</b>	<b>Important</b>	<b>Ni important ni sans importance</b>	<b>Sans importance ou pas tous importants</b>
	57,1 %	35,7 %	7,1 %	0,0 %
<b>Niveau de coopération</b>	<b>Ministère de l'éducation</b>		<b>Ministère des sports</b>	
	<b>N=10</b>		<b>N=11</b>	
Local	0,0 %		27,4 %	
Régional	10,0 %		18,1 %	
National	70,0 %		36,4 %	
Organismes gouvernementaux nationaux	20,0 %		18,1 %	
<b>Type de coopération</b>	<b>N=10</b>		<b>N=10</b>	
Formel	90,0 %		60,0 %	
Informel	10,0 %		40,0 %	
<b>Objectifs de la coopération</b>	<b>N=9</b>		<b>N=11</b>	
Aide financière	33,3 %		27,3 %	
Support d'expertise / recherche	55,6 %		45,5 %	
Support de gestion	0,0 %		0,0 %	
Support de suivi / évaluation	0,0%		0,0 %	
Logistics support (staff/facilities/support)	11,1 %		18.2%	
<b>Fréquence des réunions de coopération</b>	<b>N=9</b>		<b>N=10</b>	
Mensuel	22,2 %		20,0 %	
Trimestriel	0,0 %		0,0 %	
Une demi-année	11,1 %		30,0 %	
Une fois par an	66,7 %		50,0 %	

**B. Partenariats avec les instances dirigeantes nationales**

Près des deux tiers (63,7%) des 78 écoles considèrent que la coopération avec les organes directeurs nationaux est très importante ou importante, alors que 10,4% la considèrent sans importance ou pas du tout importante. La majeure partie du soutien des instances dirigeantes nationales provient de l'organisation d'activités / événements parascolaires (61,5%), suivie de l'encadrement ou de l'organisation d'activités sportives scolaires (47,4%). Ces partenariats sont utilisés pour former les élèves en classe d'éducation physique dans 24% des écoles. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 26.

Tableau 26 - Soutien instances dirigeantes nationales

Instances dirigeantes nationales (N=78)					
			Oui	Non	
Coaching d'élèves pendant les cours d'éducation physique			24,4 %	75,6 %	
Coaching des élèves lors d'activités parascolaires			30,8 %	69,2 %	
Conception d'éléments de programme d'études en éducation physique			37,2 %	62,8 %	
Coaching ou organisation d'activités sportives scolaires			47,4 %	52,6 %	
Remise de badges d'entraînement au personnel scolaire / aux élèves			37,2 %	62,8 %	
Organiser des activités / événements parascolaires			61,5 %	38,5 %	
Fournir des programmes d'identification des talents			23,1 %	76,9 %	
importance de la coopération avec instances dirigeantes nationales (N=77)	Très important	Important	Ni important ni sans importance	Sans importance	Pas du tout important
	28,6 %	35,1 %	26,0 %	3,9 %	6,5 %

### C. Partenariats interscolaires

Près de la moitié des 78 écoles ont coopéré avec d'autres écoles, la plupart d'entre elles étant liées au sport scolaire (83,3%) et au développement professionnel continu (61,1%). Ce niveau de coopération est considéré comme important ou très important par 66,7% et sans importance ou pas du tout important par 7% des écoles. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 27.

Tableau 27 - Coopération avec d'autres écoles

Coopération avec d'autres écoles (N = 78)					
			Oui	Non	
<b>Présence</b>			46,2 %	53,8 %	
Programme d'éducation physique			50,0 %	50,0 %	
Sports scolaires			83,3 %	16,7 %	
Autres formes d'activité physique			27,8 %	72,2 %	
Prestation de l'enseignant			52,8 %	47,2 %	
Formation initiale des enseignants			33,3 %	66,7 %	
CPD			61,1 %	38,9 %	
Ressources			5,6 %	94,4 %	
Équipement			38,9 %	61,1 %	
Installations			41,7 %	58,3 %	
Importance de la coopération avec d'autres écoles N = 72)	Très important	Important	Ni important ni sans importance	Sans importance	Pas du tout important
	25,0 %	41,7 %	26,4 %	5,6 %	1,4 %

### D. Partenariats avec des instituts d'enseignement supérieur et des centres de recherche

Environ deux tiers des 78 écoles coopèrent avec des instituts d'enseignement supérieur et des centres de recherche, la plupart d'entre elles ayant trait à la formation initiale des enseignants (96,7%) et à la formation continue des enseignants d'éducation physique (93,3%), considérée comme ayant atteint l'âge de 65 ans. , 7%

comme important ou très important. 10% des écoles considèrent ce niveau de coopération sans importance. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 28.

*Tableau 28 - Coopération avec les instituts d'enseignement supérieur et les centres de recherche.*

<b>Partenariat avec les instituts d'enseignement supérieur et les centres de recherche (N = 78)</b>					
		<b>Oui</b>		<b>Non</b>	
<b>Presence</b>		38,5 %		61,5 %	
Formation professionnelle initiale		96,7 %		3,3 %	
Formation continue		93,3 %		6,7 %	
Suivi et évaluation de l'enseignement de l'EP		30,0 %		70,0 %	
Suivi et évaluation cadre extra curriculaire		33,3 %		66,7 %	
Recherche		53,3 %		46,7 %	
Orientation communauté scolaire		40,0 %		60,0 %	
<b>Importance du partenariat avec les instituts d'enseignement supérieur et les centres de recherche (N=70)</b>	<b>Très important</b>	<b>Important</b>	<b>Ni important ni sans importance</b>	<b>Sans importance</b>	<b>Pas du tout important</b>
	25,7 %	40,0 %	24,3 %	10,0 %	0,0 %

### **E. Coopération avec des associations professionnelles.**

Près de la moitié des 78 écoles ont coopéré avec des associations professionnelles, la plupart d'entre elles étant liées à la fourniture de DPC aux enseignants d'éducation physique (75,7%). Ce niveau de coopération est considéré par 62,3% des écoles comme important ou très important et par 7,2% comme sans importance. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 29.

*Table 29 – Coopération avec des associations professionnelles*

<b>Coopération avec des associations professionnelles</b>		<b>Oui</b>		<b>Non</b>	
<b>Presence (N=78)</b>		47,4 %		52,6 %	
Prestation de la formation initiale des enseignants		43,2 %		56,8 %	
Provision CPD pour les enseignants d'éducation physique		75,7 %		24,3 %	
Suivi / évaluation de l'enseignement en éducation physique		35,1 %		64,9 %	
Suivi / évaluation des paramètres extra-scolaires		24,3 %		75,7 %	
Recherche		32,4 %		67,6 %	
Orientation / conseil scolaire		37,8 %		62,2 %	
<b>Importance de la coopération avec des associations professionnelles (N=69)</b>	<b>Très important</b>	<b>Important</b>	<b>Ni important ni sans importance</b>	<b>Sans importance</b>	<b>Pas du tout important</b>
	23,2 %	39,1 %	30,4 %	7,2 %	0,0 %

#### **1.3.1.2. Principaux aspects des partenariats entre ESQ et les acteurs privés**

La partie partenariats privés comprend:

- A. Les partenariats avec des organisations sportives, qui concernent 56,4% des écoles;
- B. Les partenariats avec les entreprises partenaires, qui concernent 16,7% des écoles;
- C. Les partenariats avec les parents, qui concernent 46,2% des écoles;

D. Les partenariats avec des instituts d'enseignement supérieur et des centres de recherche, auxquels participent 30,8% des écoles.

### A. Partenariats avec des organisations sportives

Plus de la moitié des 78 écoles coopèrent avec des clubs de sport ou des associations. La plupart des partenariats d'organisations sportives se situent principalement au niveau local (90,9%) et la quasi-totalité de ces écoles coopèrent avec des clubs de sport (93,2%). Les objectifs principaux de ces partenariats sont la formation / l'entraînement d'une équipe sportive scolaire (52,3%), la promotion de compétitions / événements sportifs (50%) et la mise à disposition d'installations (45,5%). Ce niveau de partenariat est considéré par 62,3% des écoles comme important ou très important. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 30.

Tableau 30 - Coopération avec les clubs de sport ou les associations

<b>Coopération avec des clubs de sport ou des associations (N = 78)</b>					
Présence		56,4 %			
<b>Niveau de partenariat avec une organisation sportive (N = 44)</b>					
Principalement locale		90,9 %			
Principalement régionale		29,5 %			
Principalement nationale		6,8 %			
Principalement internationale		2,3 %			
<b>Partenaire d'un partenariat d'organisation sportive (N = 44)</b>					
Les clubs sportifs		93,2 %			
Académies de sport		13,6 %			
Conseil scolaire en milieu scolaire		9,1 %			
Organisation sportive scolaire régionale		27,3 %			
Fédération de sport scolaire		27,3 %			
Conseil municipal / sportif		25,0 %			
<b>Objectifs des partenariats (N = 44)</b>					
Enseignement à l'école / cours d'éducation physique		34,1 %			
Formation / coaching d'une équipe sportive scolaire		52,3 %			
Promotion de compétitions / événements sportifs		50,0 %			
Types de sports spéciaux répondant aux besoins éducatifs spéciaux:		9,1 %			
Affiliation sportive des jeunes dans la communauté des clubs		27,3 %			
Promotion de la santé		38,6 %			
L'inclusion sociale		27,3 %			
Fourniture de FPC pour les enseignants d'éducation physique		29,5 %			
Fourniture de FPC pour les entraîneurs sportifs scolaires		4,5 %			
Mise à disposition d'installations		45,5 %			
Fourniture d'équipements sportifs		34,1 %			
Aide financière		11,4 %			
<b>Importance de la coopération avec les clubs et les associations (N=75)</b>	<i>Très important</i>	<i>Important</i>	<i>Ni important ni sans importance</i>	<i>Sans importance</i>	<i>Pas du tout important</i>
	24,0 %	42,7 %	30,7 %	2,7 %	0,0 %

## B. Partenariat avec les entreprises privées

Environ la sixième des 78 écoles seulement coopère avec le secteur privé / des agences (16,7 %) pour la promotion d'événements sportifs (61,5 %) ou pour enseigner à l'école / au cours d'éducation physique et enseigner / encadrer une équipe sportive scolaire (46,2 %) comme objectifs principaux. Ce niveau de partenariat est considéré comme très important ou important par 29,1 % et sans importance ou pas du tout important par 23,6% des écoles. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 31.

Tableau 31 - Coopération avec le secteur privé / agences

<b>Partenariat avec les industries privées/les agences (N = 78)</b>					
Présence		16,7 %			
<b>Niveau de partenariat avec une organisation sportive (N = 13)</b>					
Principalement locale		76,9 %			
Principalement régionale		30,8 %			
Principalement nationale		0,0 %			
Principalement internationale		0,0 %			
<b>Partenaire d'un partenariat d'organisation sportive (N = 13)</b>					
Entreprises de recrutement		0,0 %			
Entreprises d'assurance		7,7 %			
Organismes de santé		38,5 %			
Aliments		23,1 %			
Equipements sportifs		46,2 %			
Événements sportifs		76,9 %			
Entreprises de gros		0,0 %			
Entreprises de technologie de l'information et de la communication		30,8 %			
<b>Objectifs des partenariats (N = 13)</b>					
Enseignement à l'école / cours d'éducation physique		46,2 %			
Formation / coaching d'une équipe sportive scolaire		46,2 %			
Promotion de compétitions / événements sportifs		61,5 %			
Types de sports spéciaux répondant aux besoins éducatifs spéciaux		0,0 %			
Affiliation sportive des jeunes dans la communauté des clubs		15,4 %			
Promotion de la santé		38,5 %			
L'inclusion sociale		15,4 %			
Fourniture de FPC pour les enseignants d'éducation physique		15,4 %			
Fourniture de FPC pour les entraîneurs sportifs scolaires		7,7 %			
Mise à disposition d'installations		30,8 %			
Fourniture d'équipements sportifs		15,4 %			
Aide financière		0,0 %			
<b>Importance de la coopération avec les entreprises partenaires (N=72)</b>	<b>Très important</b>	<b>Important</b>	<b>Ni important ni sans importance</b>	<b>Sans importance</b>	<b>Pas du tout important</b>
	6,9 %	22,2 %	47,2 %	15,3 %	8,3 %

## C. Partenariats avec les parents

Environ la moitié des 78 écoles coopèrent avec les parents (46,2%), presque entièrement (88,9%) avec leurs parents, à des fins multiples (promotion de la santé = 47,2%; inclusion sociale = 38,9%; coaching groupe sportif scolaire = 36,1%; participation à des festivals sportifs scolaires = 33,3%). Ce niveau de partenariat est considéré

comme très important ou important par 60,8% des écoles. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 32.

Table 32 – Partenariats avec les parents

<b>Partenariats avec les parents (N = 78)</b>					
Présence	46,2 %				
<b>Niveau d'implication parentale (N = 36)</b>					
Principalement des parents individuels	88,9 %				
Association de parents principalement locale	55,6 %				
Principalement régionale	0,0 %				
Principalement association nationale de parents	0,0 %				
<b>Cadre d'implication / participation parentale (N = 36)</b>					
École unique	91,7 %				
École communautaire locale PE	19,4 %				
Organisation sportive scolaire régionale	2,8 %				
Fédération de sport scolaire	5,6 %				
Conseil municipal / sportif	2,8 %				
<b>Objectifs des partenariats (N = 13)</b>					
Entraîneur de l'équipe sportive	36,1 %				
Types de sports spéciaux répondant aux besoins éducatifs spéciaux:	19,4 %				
Participation à des festivals de sport scolaire	33,3 %				
Participant à des conférences d'école d'éducation physique	13,9 %				
Expert pour les unités de formation continue PETE	2,8 %				
Co-sponsor de conférences / ateliers PETE	5,6 %				
Affiliation sportive des jeunes dans la communauté des clubs	16,7 %				
Promotion de la santé	47,2 %				
L'inclusion sociale	38,9 %				
Transport actif	27,8 %				
Promotion du soutien financier:	22,2 %				
<b>Importance de l'implication des parents (N=74)</b>	<b>Très important</b>	<b>Important</b>	<b>Ni important ni sans importance</b>	<b>Sans importance</b>	<b>Pas du tout important</b>
	23,0 %	37,8 %	29,7 %	8,1 %	1,4 %

#### D. Partenariats avec des instituts d'enseignement supérieur et des centres de recherche

Environ un tiers des 78 écoles (30,8%) coopèrent avec des instituts d'enseignement supérieur et des centres de recherche. Les trois quarts de cette coopération portent sur la formation initiale des enseignants, le second objectif étant de fournir un DPC aux enseignants d'éducation physique (62,5%). Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 33.

Tableau 33 - Coopération avec les instituts d'enseignement supérieur et les centres de recherche

<b>Coopération avec les instituts d'enseignement supérieur et les centres de recherche (N = 78)</b>	
Présence	30,8 %
<b>Concentration de la coopération entre l'école et les établissements d'enseignement supérieur (N = 24)</b>	
Prestation de la formation initiale des enseignants	75,0 %
Provision CPD pour les enseignants d'éducation physique	62,5 %
Suivi / évaluation de l'enseignement en éducation physique	20,8 %
Suivi / évaluation des paramètres extra-scolaires	25,0 %

Recherche					33,3 %
Orientation / conseil scolaire					25,0 %
<b>Importance de la coopération avec les instituts d'enseignement supérieur et les centres de recherche (N=74)</b>	<b>Très important</b>	<b>Important</b>	<b>Ni important ni sans importance</b>	<b>Sans importance</b>	<b>Pas du tout important</b>
	10,8 %	37,8 %	36,5 %	12,2 %	2,7 %

### 1.3.2 Installations, équipements et ressources

La description des installations, équipements et ressources est divisée en trois parties:

- A. Installations
- B. Equipement
- C. Ressources

#### A. Installations

Les 82 écoles disposent d'installations appartenant à l'école. En moyenne, les écoles disposent de deux à trois installations intérieures et de deux installations extérieures. La moyenne de la superficie intérieure est d'environ 740 m<sup>2</sup>, la moyenne de la superficie extérieure est de 15 500 m<sup>2</sup>. Néanmoins, 51,2% des écoles externalisent au moins 1 installation intérieure et 1 extérieure. En outre, 62,2% des écoles ont au moins 1 installation extérieure pour les jeux libres et la plupart (89%) offrent des installations pour le transport actif, alors que seulement la moitié dispose de moyens de transport sûrs. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 34.

Tableau 34 - Principaux aspects du nombre et de l'espace des installations d'ESQ

<b>Installations sportives des écoles (N = 82)</b>			
	<b>Participants</b>	<b>Intérieur</b>	<b>Extérieur</b>
<b>Installations appartenant à l'école</b>			
Installations par école	N=82	2,6	2,1
m <sup>2</sup> par école	100 %	738,4	15.500
<b>Autres installations externalisées localement</b>			
Installations par école	N=42	1,1	1,2
m <sup>2</sup> par école	51,2 %	465,2	3.835,1
<b>Facilités pour jouer gratuitement</b>			
Installations par école	N=51	0,53	1,76
m <sup>2</sup> par école	62,2 %	105,4	1.432,3
<b>Environnement scolaire avec des moyens sûrs pour le transport actif</b>	N=46 51,2 %		
<b>Installations pour le transport actif</b>	N=73 89,0 %		

Remarque: les taux de réponse sont les suivants: installations appartenant à une école [n = 73 à l'intérieur; n = 82 en plein air]; autres installations [n = 36 à l'intérieur; n = 41 en plein air]; installations de jeu gratuites [n = 44 à l'intérieur; n = 51 en plein air]

Au cours de la récréation, 70,7% des écoles participantes déclarent que les élèves sont autorisés à accéder aux installations extérieures de l'école pour adultes et des écoles secondaires. En ce qui concerne les installations

intérieures, le taux d'écoles permettant aux élèves d'y accéder est considérablement plus bas (toutes les installations intérieures: 7,3% et certaines installations intérieures: 31,7%; les étudiants ne sont pas autorisés: 61%). L'utilisation des installations intérieures est plus souvent surveillée. En dehors des heures de classe, l'accès aux installations d'éducation physique et de sécurité sociale est plus faible par rapport aux installations intérieures par rapport à l'utilisation des installations pendant la récréation. Dans 71,9% des écoles participantes, les élèves ont accès à des installations de jeu gratuites en dehors des heures de classe. Dans 19% des cas seulement, cette utilisation est surveillée. L'accès aux douches et aux vestiaires en dehors du temps scolaire est autorisé dans 76,8% des écoles participantes. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 35.

Tableau 35 - Principaux aspects de l'accès d'ESQ aux installations scolaires

Accès aux installations de l'école			
	<b>Oui à tous</b>	<b>Oui à certains</b>	<b>Non</b>
Installations extérieures PE et SS appartenant à une école pendant la récréation (N = 82)	34,1 %	36,6 %	29,3 %
	<b>Utilisation surveillée: 45,1%</b>		
Installations intérieures PE et SS appartenant à une école pendant la récréation (N = 82)	7,3 %	31,7 %	61,0 %
	<b>Utilisation surveillée: 87,5 %</b>		
Établissements d'éducation physique et sociale intérieurs appartenant à l'école en dehors des heures de classe (N = 81)	12,3 %	29,6 %	58,0 %
	<b>Utilisation surveillée: 67,6 %</b>		
Établissements extérieurs d'éducation physique et de loisirs appartenant à une école en dehors des heures de classe (N = 82)	39,0 %	35,4 %	25,6 %
	<b>Utilisation surveillée: 24,6 %</b>		
Installations de jeu gratuites appartenant à l'école en dehors des heures de classe (N = 82)	51,2 %	20,7 %	28,0 %
	<b>Utilisation surveillée: 19,0 %</b>		
Douches et vestiaires de l'école pendant la journée scolaire (N = 82)	<b>Oui: 76,8 %</b>		23,2 %
	<b>Utilisation surveillée: 47,6 %</b>		

Le tableau 36 présente la perception des participants concernant le niveau d'accessibilité des installations scolaires et pédagogiques pour les élèves présentant des déficiences locomotrices. Les installations de jeu extérieures et gratuites sont plus susceptibles de ne pas comporter d'obstacles architecturaux à l'accès des élèves présentant des déficiences locomotrices (70,7% et 72,0%, respectivement). Les installations intérieures ou de douche et les installations vestimentaires sont plus susceptibles de se heurter à des obstacles architecturaux insurmontables (respectivement 6,1% et 7,8%) ou d'être indispensables pour les surmonter (respectivement 46,3% et 46,9%).

Tableau 36 - Principaux aspects du niveau d'accessibilité d'ESQ

Niveau d'accessibilité pour les étudiants ayant une déficience locomotrice			
	Sans barrières architecturales	Aide requise pour surmonter les barrières architecturales	Barrières architecturales insurmontables
Installations intérieures (N = 82)	47,6 %	46,3 %	6,1 %
Installations extérieures (N = 82)	70,7 %	28,0 %	1,2 %
Installations de jeu gratuites (N = 82)	72,0 %	25,6 %	2,4 %
Douches et vestiaires (N = 64)	45,3 %	46,9 %	7,8 %

Le tableau 37 présente la polyvalence des installations appartenant aux écoles physiques et externes et appartenant à des écoles. Les installations des écoles participantes externalisées des écoles participantes et des écoles secondaires des écoles participantes tendent à être moins polyvalentes que leurs propres installations. Les espaces intérieurs sont perçus avec la polyvalence la plus élevée (polyvalence élevée: 42,7%; polyvalence totale: 18,7%) par rapport aux espaces extérieurs possédés ou aux installations externalisées (intérieures et extérieures).

Tableau 37 - Principaux aspects de la polyvalence des installations d'ESQ

		Polyvalence des installations				
		Pas de polyvalence	Polyvalence limitée	Peu de polyvalence	Haute polyvalence	Polyvalence totale
À l'école	Niveau des espaces intérieurs Polyvalence (N = 82)	3,7 %	13,4 %	22,0 %	42,7 %	18,7 %
	Niveau des espaces extérieurs Polyvalence (N = 81)	4,9 %	13,6 %	30,9 %	40,7 %	9,9 %
extérieur	Niveau des espaces intérieurs Polyvalence (N = 70)	24,3 %	15,7 %	24,3 %	28,6 %	7,1 %
	Niveau des espaces extérieurs Polyvalence (N = 82)	25,6 %	11,0 %	34,1 %	25,6 %	3,7 %

## B. Equipement

Dans l'ensemble, le niveau de maintenance déclaré des équipements est positif puisque moins de 10% des écoles signalent un niveau d'équipement standard bas et moins de 3% indiquent que les blessures dues au niveau de maintenance des équipements sont très probables ou probables. Plus de la moitié des 80 écoles sont d'accord pour dire que l'équipement est utilisé par les élèves pendant la récréation (51,2%). Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 38.

Tableau 38 - Principaux aspects de l'équipement de ESQ

Equipement					
Niveau d'adéquation de l'équipement (N = 81)	<i>Superbe standard, incluant SEN</i>	<i>Excellent standard</i>	<i>Equipment standard</i>	<i>Equipment de bas standard</i>	
	13,4 %	36,6 %	42,7 %	6,1 %	
Blessures dues au niveau de maintenance de l'équipement (N = 80)	<i>Très probablement</i>	<i>Probablement</i>	<i>Neutre</i>	<i>Peu probable</i>	<i>Très peu probable</i>
	1,3 %	1,3 %	21,3 %	52,5 %	23,8 %
<b>Utilisation du matériel par les élèves pendant la récréation (N = 80)</b>	Oui: 51,2 %				

### C. Ressources

Moins de la moitié des 78 écoles (entièrement) sont d'accord pour dire qu'il existe un budget adéquat pour l'acquisition (41,0%) et un budget adéquat pour l'entretien (42,3%). Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 39.

Tableau 39 - Principaux aspects des ressources d'ESQ

Équipements adéquats et accessibles et adaptation des installations pour tous (N = 78)			
	<i>Oui</i>	<i>En partie</i>	<i>Non</i>
<b>Budget adéquat pour l'acquisition</b>	41,0 %	42,3 %	16,7 %
<b>Budget adéquat pour la maintenance</b>	42,3 %	42,3 %	15,4 %

#### 1.3.3 Main-d'œuvre enseignante

Les résultats de ce chapitre sont présentés en trois parties:

- A. Charge de travail hebdomadaire
- B. Rôles exécutés
- C. Données démographiques sur les enseignants

##### A. Charge de travail hebdomadaire

La moyenne des leçons d'éducation physique par semaine et par enseignant dans les 76 écoles est d'environ 15 leçons, la moyenne des minutes d'enseignement de l'éducation physique par semaine est d'environ 770 minutes (soit près de 13 heures) et la moyenne des minutes d'activité sportive par semaine est d'environ 240 minutes. (Équivalant à 4 heures). Les résultats détaillés (temps d'éducation physique, nombre d'élèves par classe, activités sportives à l'école et temps consacré à d'autres tâches) sont présentés dans le tableau 40. Il convient de noter qu'il existe certaines valeurs très divergentes, qui semblent résulter d'interprétations différentes quant à la

manière de répondre. Certains éléments (par exemple, 2 600 minutes d'enseignement par semaine, ce qui équivaut à 43 heures d'enseignement, ou 1 400 activités SS en minutes par semaine, ce qui correspond à 20 heures par semaine). Une possibilité est que les chefs de département aient pu répondre en combinant toutes les heures de leurs professeurs. Cela représente un autre objectif clé à prendre en compte lors de la prochaine itération de l'enquête.

Tableau 40 - Aspect clé des effectifs d'enseignants d'ESQ: charge de travail hebdomadaire

Charge de travail hebdomadaire				
	Moyenne	SD	Min.	Max.
<b>Temps d'éducation physique</b>				
Leçons d'éducation physique par semaine et par enseignant (N = 76)	15,1	8,3	2	34
Minutes d'enseignement PE par semaine (N = 70)	767,6	512,8	40	2.600
Minutes d'activité sportive scolaire par semaine (N = 66)	243,8	311,9	0	1.400
<b>Classes (N = 78)</b>				
Cours par semaine	7,3	6,4	1	33
Nombre minimum et maximum d'étudiants par classe				
Petite enfance (Min.)	8,3	7,5	1	30
Petite enfance (Max.)	16,1	10,9	1	30
Enseignement primaire (min.)	12,8	8,1	1	25
Enseignement primaire (max.)	20,3	10,4	1	35
Enseignement secondaire inférieur (min.)	16,1	8,1	1	35
Enseignement secondaire inférieur (max.)	25,2	8,0	1	48
Enseignement secondaire supérieur (min.)	15,0	9,0	1	30
Secondaire supérieur (Max.)	24,3	10,3	1	48
<b>Activités sportives scolaires</b>				
Nombre d'activités sportives scolaires par semaine (N = 73)	1,45	2,7	0	12
<b>Temps pour d'autres tâches</b>				
Heures par temps pour d'autres tâches (N=76)	9,2	8,6	0	40

## B. Rôles exécutés

La plupart des rôles assumés par les enseignants d'éducation physique dans les 78 écoles sont la pratique de l'enseignement (92,3%) et la gestion intermédiaire de l'école (92,3%). Le rôle le moins exécuté est la recherche et l'innovation (15,4%). Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 41.

Tableau 41 - Aspect clé des effectifs d'enseignants d'ESQ: rôles joués

Rôles réalisés par les enseignants d'éducation physique (N=78)	
Pratique de l'enseignement	92,3 %
Recherche et innovation	15,4 %
Gestion intermédiaire scolaire	92,3 %
Coaching sportif scolaire	62,8 %
Cours particuliers	65,4 %
Engagement communautaire en milieu scolaire	74,4 %

### C. Données démographiques des enseignants

Le nombre moyen d'enseignants d'éducation physique dans les 78 écoles est compris entre 7 et 8 (répartition équilibrée entre hommes et femmes). Les données sur le nombre d'enseignants selon le sexe, le statut professionnel et le temps de travail montrent que, pour le nombre minimum de chaque catégorie, certaines écoles n'ont pas d'enseignants masculins ou féminins d'éducation physique, certaines écoles n'ont pas d'enseignants permanents d'éducation physique, et certaines écoles n'ont pas assez d'enseignants. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 42.

Tableau 42 - Aspect clé des effectifs d'enseignants d'ESQ: données démographiques sur les enseignants

La démographie des enseignants	Moyenne	SD	Min.	Max.
Nombre d'enseignants d'éducation physique	7,5	7,5	2	52
<b>Sexe (N = 78)</b>				
Mâle	3,9	3,6	0	17
Femelle	3,9	5,1	0	35
<b>Statut de carrière (N = 78)</b>				
Permanent	6,8	7,0	0	45
Contrat	0,8	1,3	0	7
Free-lance	0,1	0,4	0	3
<b>Temps (N = 77)</b>				
À plein temps	6,0	7,3	0	45
À temps partiel	2,3	3,3	0	14

#### 1.3.4 Formation des enseignants

Toutes les écoles déclarent participer au programme de DPC spécifique à l'éducation physique. Les écoles publiques urbaines et suburbaines et les établissements publics sont ceux qui participent le plus à la FPC spécifique à l'éducation physique (78,6% et 79,7% respectivement). Les données complètes sont présentées dans le tableau 43.

Tableau 43 - Principaux aspects de la formation des enseignants d'ESQ à l'échelle mondiale et par type d'établissement

<b>Formation continue des enseignants</b>		
<b>Échantillon global (N = 79)</b>	Oui	75,9 %
	Partiellement	24,1 %
	Non	0,0 %
<b>Écoles urbaines ou suburbaines (N = 79)</b>	Oui	78,6 %
	Partiellement	21,4 %
	Non	0,0 %
<b>Écoles rurales (N = 79)</b>	Oui	73,0 %
	Partiellement	27,0 %
	Non	0,0 %
<b>Écoles publiques (N = 79)</b>	Oui	79,7 %
	Partiellement	20,3 %
	Non	0,0 %
<b>Écoles privées (N = 79)</b>	Oui	50,0 %
	Partiellement	50,0 %

	Non	0,0 %
--	-----	-------

### 1.3.5. Flexibilité et adaptabilité du Curriculum

Dans ce chapitre, les aspects suivants sont présentés:

- A. Éducation physique - Contenu
- B. Éducation physique - Évaluation et notation
- C. Éducation physique - Résultats d'apprentissage
- D. Éducation physique - Excursions sur le terrain
- E. Éducation physique - Temps alloué
- F. Sports scolaires – Caractéristiques
- G. Sports scolaires - Participation et offre
- H. Autres formes d'activité physique - Caractéristiques I
- I. Autres formes d'activité physique - Caractéristiques II
- J. Autres formes d'activité physique et autres types d'activités parascolaires - Offre

#### A. Éducation Physique - Contenu

Dans 78 écoles, le contenu en éducation physique des Jeux (98,7%), de la gymnastique (97,4%), de l'athlétisme (96,2%) et des habiletés motrices fondamentales (93,6%) est le plus courant, tandis que le cyclisme (16,7%), les sports de combat (35,9%) et de patinage (41,0%) sont les moins courants. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 44.

Tableau 44 - Principaux aspects de la flexibilité du programme d'études d'ESQ: éducation physique

Éducation physique: contenu enseigné (N = 78)	
Techniques de mouvement fondamentales	93,6 %
Niveaux de fitness	88,5 %
Athlétisme	96,2 %
Jeux	98,7 %
Cyclisme	16,7 %
Combat	35,9 %
Danse	73,1 %
Sports d'hiver	52,6 %
Gymnastique	97,4 %
Plein air et aventure	44,9 %
Sports de raquette	89,7 %
Sports de patinage	41,0 %
Nager	66,7 %
Jeux traditionnels	83,3 %
PA et connaissances liées au sport	69,2 %
Connaissances de remise en forme liés à la santé	74,4 %
Compétences personnelles	78,2 %

## B. Éducation physique - Évaluation et notation

Dans plus de 80% des écoles participantes, une évaluation de l'effectivité basée sur des critères est présente. Si l'on considère la baisse du taux de réponse dans les sous-sections restantes dans 63 écoles, il est évident que l'évaluation sommative est la dimension la plus formellement établie dans les directives pour l'évaluation des écoles (87,3%), les critères étant principalement conçus au niveau du département (81%). De plus, les étudiants ont tendance à participer à la fois aux évaluations sommative et formative (42,9%), mais dans 25% des écoles, les élèves ne participent pas au processus d'évaluation. Toutefois, dans 73% des écoles, les données d'évaluation sont partagées avec les élèves et leurs parents / tuteurs légaux. Les résultats détaillés (par exemple, des informations sur l'évaluation sommative, l'évaluation formative et l'évaluation initiale) sont présentés dans le tableau 45.

Tableau 45 - Principaux aspects de la flexibilité du curriculum d'ESQ: Éducation physique - Évaluation et notation.

<b>Éducation physique : évaluation et classement</b>	
<b>Présence de critères d'évaluation de l'EP (N = 78)</b>	80,8 %
<b>Présence d'un ensemble de directives en milieu scolaire pour (N = 63)</b>	
L'évaluation sommative	87,3 %
L'évaluation formative	62,9 %
Évaluation initiale	33,3 %
<b>Responsable de la conception des critères d'évaluation de l'EP (N = 63)</b>	
Le prof de l'EPS	19,0 %
Département d'éducation physique	81,0 %
<b>Implication des étudiants dans le processus d'évaluation de l'ES (N = 63)</b>	
Oui, dans le processus de formation	19,0 %
Oui, dans le processus sommatif	12,7 %
Oui, à la fois dans le processus formatif et sommatif	42,9 %
Aucune implication	25,4 %
<b>Partage des données d'évaluation avec les élèves / parents / tuteurs légaux (N = 63)</b>	<b>73,0 %</b>

## C. Education Physique - Résultats d'apprentissage

Dans 67,9% des écoles, les résultats d'apprentissage spécifiques à une école sont présentés sous plusieurs formats (critères, tableaux normatifs et progression des élèves), soit sous forme de combinaisons de deux formats (34%) (Par exemple, tableaux normatifs et progression des élèves), ou avec tous formats confondus (39,6%), mais toujours sans tableaux normatifs en tant que caractéristique unique. Les résultats d'apprentissage sont également conçus pour représenter des contenus divers dans la plupart des cas (73,6%). Les résultats détaillés (y compris des informations sur les définitions des résultats d'apprentissage ainsi que sur les foyers des résultats d'apprentissage) sont présentés dans le tableau 46.

Tableau 46 - Principaux aspects de la flexibilité du programme d'études d'ESQ: Éducation physique - Résultats d'apprentissage

<b>Éducation physique - Résultats d'apprentissage</b>	
<b>Présence d'acquis d'apprentissage spécifiques à l'école (N = 78)</b>	67,9%
<b>Résultats d'apprentissage définis principalement par (N = 53)</b>	
Critères	17,0%
Tables normatives	0,0%
Progression des étudiants	9,4%
Une combinaison de deux	34,0%
Tous formats confondus	39,6%
<b>Des résultats d'apprentissage centrés sur... (N = 53)</b>	
Un seul contenu EP	5,7%
Quelques contenus de EP	20,8%
Divers contenus	73,6%

#### D. Éducation Physique - Sorties

Dans 85,9% des écoles, des sorties éducatives sont organisées pour les étudiants et ont lieu occasionnellement (une ou deux fois par an) dans 56,4% des écoles. Les résultats sont présentés au tableau 47.

Tableau 47 - Principaux aspects de la flexibilité du programme d'études d'ESQ: Éducation physique - Sorties sur le terrain

<b>Éducation Physique: sorties éducatives</b>	
<b>Existence de sorties éducatives sur le terrain (N = 78)</b>	85,9 %
À l'occasion (1 ou 2 par an)	56,4 %
Régulièrement (3 ou plus par an)	29,5 %
Jamais	14,1 %

#### E. Éducation Physique

Temps alloué, le nombre d'heures de travail programmées pour l'EP, en minutes par semaine, varie en fonction du niveau d'éducation dans les écoles. Dans les premières années, l'éducation physique est dispensée à environ 8 leçons ( $\pm 15,7$ ) par semaine pour un total de 60 ( $\pm 82,5$ ) minutes par semaine. Pour l'enseignement primaire, la moyenne est de 11 ( $\pm 18,6$ ) leçons par semaine, soit un peu plus de 95 ( $\pm 92,5$ ) minutes par semaine. Pour le premier cycle de l'enseignement secondaire, la moyenne est de 13 ( $\pm 18,5$ ) leçons par semaine, soit un peu plus de 210 minutes ( $\pm 308,8$ ) par semaine; pour le deuxième cycle du secondaire, il y a 18 ( $\pm 37,9$ ) leçons par semaine, soit un peu plus de 165 minutes ( $\pm 324,8$ ) minutes par semaine. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 48. Il convient de noter que certaines valeurs très divergentes semblent donner lieu à différentes interprétations sur la manière de répondre à certains éléments (par exemple, la valeur maximale de 2,439 minutes d'enseignement par semaine et de SS). Activité en minutes par semaine, ce qui équivaut à 40 heures par semaine ou la valeur maximale de 240 leçons d'éducation physique programmées par semaine). Une possibilité est que les chefs de département aient pu répondre en combinant toutes les heures et les leçons de leurs enseignants. Cela représente un autre objectif clé à prendre en compte lors de la prochaine enquête.

Tableau 48 - Principaux aspects de la flexibilité du programme d'études d'ESQ: Éducation physique - Temps alloué

<b>Éducation Physique: temps alloué</b>				
	<b>Moyenne</b>	<b>SD</b>	<b>Min.</b>	<b>Max.</b>
<b>Heures horaires pour PE en minutes par semaine</b>				
Petite enfance (N = 47)	60,7	82,5	0	400
Enseignement primaire (N = 54)	96,8	92,5	0	400
Enseignement secondaire inférieur (N = 63)	213,1	308,8	0	2.430
Secondaire supérieur (N = 59)	167,4	324,8	0	2.430
<b>Leçons programmées pour PE en sessions par semaine</b>				
Petite enfance (N = 48)	7,8	15,7	0	60
Enseignement primaire (N = 55)	11,2	18,6	0	90
Enseignement secondaire inférieur (N = 69)	13,4	18,5	2	90
Secondaire supérieur (N = 63)	18,1	37,9	2	240

## F. Sports Scolaires – Caractéristiques

Dans un peu plus de 80% des 78 écoles, les activités sportives scolaires sont présentes, principalement animées par les enseignants d'éducation physique (88,7%) et par des entraîneurs sportifs non scolaires dans 50% des cas. Ces activités sont organisées principalement pendant la semaine d'école (77,8%), 50% ayant lieu en dehors de la semaine scolaire et dans plus de la moitié des écoles (57,1%), la participation n'est nullement obligatoire. . Compte tenu de la participation de groupes critiques, les filles sont les plus représentées (50%). Dans 56,9% des écoles, il y a des étudiants athlètes de haut niveau dans les compétitions SS qui se combinent avec des compétitions de clubs sportifs. Les résultats détaillés (y compris des informations sur les groupes de participation ainsi que sur les organisateurs d'activités sportives scolaires) sont présentés dans le tableau 49.

Tableau 49 - Principaux aspects de la flexibilité du curriculum de ESQ: sports scolaires - Caractéristiques

<b>Sports Scolaire: Caractéristiques</b>	
<b>Présence d'activités sportives scolaires (N = 78)</b>	80,8 %
<b>Obligation de payer la participation (N = 63)</b>	
Pas du tout	57,1 %
Oui, pour certaines activités	31,7 %
Oui, pour toutes les activités	11,1 %
<b>Participation significative des groupes (N = 62)</b>	
Filles	50,0 %
SEN	29,0 %
Faible SSE	33,9 %
Migrants	21,0 %
<b>Fournisseurs d'activités sportives scolaires (N = 62)</b>	
Entraîneur de sport scolaire	11,3 %
Entraîneur de sport en dehors de l'école	50,0 %
Le prof de l'EPS	88,7 %
Enseignant autre matière	33,9 %
Autres personnes non qualifiées issues de la communauté	14,5 %
<b>Des compétitions ont lieu (N = 62)</b>	
Pendant la semaine scolaire en période scolaire	77,8 %
Pendant la semaine scolaire en dehors du temps scolaire	50,0 %
Pendant le weekend	29,2 %

<b>Plus haut niveau de compétition (N = 62)</b>	
Local	4,2 %
Régional	40,3 %
National	48,6 %
International	6,9 %
Présence d'élèves de haut niveau participant à des compétitions sportives scolaires	56,9 %

### G. Sports scolaires - Participation et offre

Le tableau 50 montre que le taux moyen de participation des élèves au sport scolaire est de 32% ( $\pm 25,1$ ), la fréquence des activités sportives scolaires de 6 ( $\pm 8,7$ ) fois par semaine et de 336,7 ( $\pm 429,3$ ) minutes par semaine, huit activités sont proposées en moyenne et environ 13 ( $\pm 12,2$ ) compétitions par an.

Tableau 50 - Principaux aspects de la flexibilité du curriculum de ESQ: sports à l'école - Participation et offre

<b>Sports scolaires: Participation et offre</b>				
	<b>Moyenne</b>	<b>SD</b>	<b>Min.</b>	<b>Max.</b>
Taux de participation des étudiants (N = 61)	32,1	25,1	2	100
Fréquence des activités sportives scolaires (fois par semaine) (N = 62)	5,9	8,7	0	64
Fréquence des activités sportives scolaires (minutes par semaine) (N = 30)	336,7	439,3	0	2880
Nombre d'activités offertes (N = 63)	7,8		0	74
Nombre de compétitions par an (N = 72)	12,7	12,2	1	60

### H. Autres formes d'activité physique - Caractéristiques 1

Environ 10% seulement des 78 écoles déclarent utiliser l'AP dans d'autres matières pour promouvoir / faciliter l'apprentissage en tant que politique scolaire, bien que plus de la moitié d'entre elles soient d'accord pour dire que cet enseignement est utilisé par certains enseignants (57,7%). Plus de la moitié des écoles (53,8%) mettent en œuvre des activités de récréation avec 30,1% sans surveillance. En plus de l'éducation physique et de la formation continue, 76,1% des écoles proposent d'autres activités parascolaires pour l'AP, qui sont principalement assurées par les enseignants d'éducation physique (78,1%), bien que les entraîneurs sportifs non scolarisés soient également très présents (59,4%). Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau 51.

Tableau 51 - Principaux aspects de la flexibilité du curriculum de ESQ: autres formes d'activité physique - Caractéristiques I

<b>Autres formes d'activité physique: caractéristiques</b>	
<b>Utilisation de l'activité physique dans d'autres matières pour promouvoir / faciliter l'apprentissage (N = 78)</b>	
Oui, comme politique de l'école	10,3 %
Oui, par des professeurs	57,7 %
Non	32,1 %
<b>Récréation – Active (N=78)</b>	
Mise en place d'activités de récréation	53,8 %
<b>Présence de surveillance en récréation (N = 73)</b>	
Pas de supervision	30,1 %
Assistant	4,1 %
Le prof de l'EPS	26,0 %
Enseignant autres matières	39,7 %
<b>Après l'école</b>	

Présence d'activités parascolaires impliquant des élèves (N = 78)	53,8 %
Présence d'une AP après l'école en plus de l'EP et de la SS (N = 42)	76,2 %
<b>Fournisseurs d'autres activités d'AP (N = 32)</b>	
Entraîneur de sport scolaire	18,8 %
Entraîneur de sport en dehors de l'école	59,4 %
Le prof de l'EPS	78,1 %
Enseignant autre matière	37,5 %
Autres personnes non qualifiées issues de la communauté	12,5 %

### I. Autres formes d'activité physique - Caractéristiques 2

La présence d'autres types d'activités après l'école, qui ne sont pas axées sur les AP, s'élève à près de 90% dans 42 écoles participantes. Près du tiers des prestataires sont des enseignants d'éducation physique. Les résultats détaillés (y compris des informations sur les transports / déplacements actifs) sont présentés dans le tableau 52.

Tableau 52 - Principaux aspects de la flexibilité du programme d'études d'ESQ: autres formes d'activité physique - Caractéristiques II

<b>Autres types d'activités parascolaires: Caractéristiques 2</b>	
<b>Présence d'autres types d'activités parascolaires (N = 42)</b>	88,1 %
Religieux ou Spirituel (N = 37)	29,7 %
Culturel (N = 37)	78,4 %
Civique (N = 37)	56,8 %
<b>Fournisseurs d'autres activités (N = 36)</b>	
Le prof de l'EPS	30,6 %
Enseignant autre matière	80,6 %
Autres membres de la communauté	38,9 %
<b>Transport actif / navettage</b>	
Promotion du transport actif vers et depuis l'école (N = 78)	37,2 %
Organisation formelle des transports actifs (marche, vélo) (N = 28)	32,0%
Informations officielles sur les avantages du transport actif (N = 29)	79,3 %
Collecte de données sur les étudiants utilisant le transport actif (N = 29)	51,7 %

### J. Autres formes d'activité physique et autres types d'activités parascolaires – Offre

Le tableau 53 indique le temps de récréation (récréation active et récréation auto-organisée) en minutes par jour ainsi que la fréquence (AP après l'école en plus des activités d'éducation physique et de sécurité et d'autres types d'activités parascolaires) en heures par semaine dans les écoles respectives.

Tableau 53 - Principaux aspects de la flexibilité du programme d'études d'ESQ: autres formes d'activité physique et autres types d'activités parascolaires - Offre

<b>Autres formes d'activité physique et d'activités parascolaires: offre</b>				
	<b>Moyenne</b>	<b>SD</b>	<b>Min.</b>	<b>Max.</b>
<b>Temps de récréation en minutes par jour</b>				
Evidement actif (N = 62)	42,5	51,1	0	225
Auto-organisé (N = 68)	89,5	205,0	0	999
<b>Fréquence</b>				
Fréquence de l'AP après l'école en plus du PE et du SS en heures par semaine (N = 31)	4,1	3,4	1	15
Fréquence des autres types d'activités parascolaires en heures par semaine (N = 37)	3,1	2,0	1	10

## 2. Recommandations EuPEO

Bien qu'il s'agisse de résultats préliminaires des premières versions des outils qui seront affinés pour l'élaboration du Manuel d'évaluation externe d'EuPEO (MEA) au niveau européen, régional et national, ainsi que de la boîte à outils d'EuPEO (TIM) pour le contrôle interne au niveau des écoles, plusieurs recommandations peuvent être retenues à partir des questionnaires ESQ et ECQ. Les recommandations du dernier tableau de ce rapport visent à démontrer le potentiel du processus EuPEO à fournir des points de considération clairs pour définir une éducation physique de qualité basé sur chaque dimension ciblée dans la base des données rapportées.

Tableau 54 - Recommandations

Niveau de recommandation	Système	Ecole
<b>Dimension EuPEO</b> <b>Conclusions clés</b>		
<b>Stratégie nationale EP</b>  - Quatre pays ont une stratégie nationale d'éducation physique pour l'éducation physique.  - La responsabilité de la stratégie nationale d'éducation physique est différente dans tous les pays.  - Le soutien le plus important est fourni sous la forme de directives pour la conception d'installations, suivies par le DPC et le cadre législatif.  - Deux pays déclarent NELAS et l'évaluation des écoles dans le cadre de la stratégie.  - NELAS pour la dernière année d'enseignement obligatoire est présent dans quatre pays, sous plusieurs formats et avec la dimension physique comme unique point commun aux quatre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une stratégie nationale d'éducation physique peut être conçue soit comme une politique autonome, soit dans le cadre d'une politique éducative ou d'un plan de promotion de l'activité physique, avec des priorités établies, des résultats clairs et mesurables, des stratégies de surveillance et des actions clés.</li> <li>• Un NELAS peut être défini et mis en œuvre dans cette stratégie dans le cadre du suivi, idéalement dans une perspective pouvant être utilisée localement par les écoles dans le cadre de leur propre répertoire pédagogique.</li> <li>• La dimension physique (y compris les niveaux de condition physique liés à la santé et les résultats psychomoteurs) semble être la plus développée, mais certains pays peuvent fournir une expérience pour les autres dimensions (cognitive, sociale, psychologique) dans le cadre d'une vision holistique et intégrée de l'EP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les écoles peuvent être impliquées et conscientes de ces politiques, en particulier du point de vue de l'utilisateur, de la manière dont elles peuvent exploiter et utiliser les différentes priorités, résultats et actions clés.</li> <li>• Les écoles peuvent participer à des activités de formation et de diffusion appropriées pour utiliser efficacement les résultats et les outils de NELAS, d'un point de vue pédagogique, notamment auprès de groupes d'élèves critiques.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La qualité des installations d'éducation physique peut être améliorée en soutenant des actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les écoles peuvent développer des partenariats locaux avec les écoles partenaires et les organisations</li> </ul>

<p><b>Partenariats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les écoles s'appuient sur des partenariats avec de multiples organisations, publiques et privées, privilégiant des objectifs multiples en fonction du partenariat pour soutenir leurs programmes d'éducation physique.</li> <li>- Les objectifs principaux des partenariats sont axés sur les installations / équipements, les activités parascolaires et la formation des enseignants (initiale et continue).</li> <li>- Les partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche à des fins de recherche sont peu valorisés.</li> </ul>	<p>de partenariat avec le gouvernement, l'industrie et les organisations sportives, qui sont très prisées par les écoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Le montant de l'aide à la formation des enseignants d'éducation physique (initiale et continue) peut être amélioré en établissant un partenariat avec le gouvernement, les instituts de l'enseignement supérieur et de la recherche et les associations professionnelles, qui revêtent une grande importance pour les écoles.</li> <li>● La recherche et l'innovation constituent une dimension moins développée (et moins performante) de l'EP de qualité qu'il convient de renforcer dans les pays en soutenant les partenariats avec les instituts d'enseignement supérieur et de recherche.</li> </ul>	<p>sportives pour accroître les opportunités en matière d'éducation physique et de formation continue en tant qu'événements et partage des installations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les écoles attachent de l'importance à leur rôle dans la promotion de la santé, l'inclusion sociale et l'engagement scolaire en s'associant aux parents des élèves et à leurs tuteurs légaux.</li> <li>● Lorsque les écoles cherchent à fournir d'autres opportunités d'AP, les partenariats avec les organisations sportives pour leurs entraîneurs devraient avoir une position critique sur le recours à des personnes non qualifiées (notamment les parents et les tuteurs légaux).</li> </ul>
<p><b>Installations, équipements et ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En moyenne, les écoles disposent de deux à trois installations intérieures et de deux installations extérieures, bien que la moitié sous-traite toujours au moins une installation extérieure et une installation intérieure.</li> <li>- Pendant les récréations, la plupart des écoles permettent principalement l'accès aux installations extérieures d'éducation physique dans des conditions de sécurité, avec beaucoup moins d'accès aux installations intérieures pendant la récréation, mais avec plus de surveillance.</li> <li>- La plupart des installations auraient un accès ouvert sur l'extérieur, avec davantage d'obstacles architecturaux dans les installations intérieures. Elles ont une plus grande flexibilité pour l'enseignement du programme.</li> <li>- L'équipement est principalement perçu comme étant de qualité standard avec une minorité d'écoles déclarant un niveau complet facilitant l'inclusion d'élèves SEN.</li> <li>- Moins de la moitié des écoles estiment que leur budget est suffisant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La quantité et le niveau des installations et des équipements dans les écoles doivent être activement planifiés et maintenus.</li> <li>● Un financement pour que les écoles mettent à jour et entretiennent leurs installations et leurs équipements doit être fourni en permanence afin de maintenir des niveaux optimaux de santé et de sécurité protégeant les élèves des blessures causées par des installations et des équipements de mauvaise qualité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les écoles peuvent sous-traiter et s'engager par le biais de partenariats afin de développer et de maintenir la qualité de leurs installations et équipements.</li> <li>● Face au manque d'espaces de jeu libre, les écoles peuvent élaborer des règles d'utilisation de leurs espaces EP et SS pour une pratique agréable et sécurisée de l'activité physique informelle</li> </ul>

pour l'entretien des installations et des équipements.		
<p>Main-d'œuvre enseignante</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'informations sur les données démographiques des enseignants d'éducation physique étaient disponibles dans la plupart des pays.</li> <li>- En moyenne, les professeurs d'éducation physique dispensent 15 leçons par semaine pendant 770 minutes (près de 13 heures) et 240 minutes (4 heures) d'activités sportives à l'école.</li> <li>- Les enseignants d'éducation physique effectuent principalement la pratique de l'enseignement et la gestion intermédiaire de l'école.</li> <li>- Le rôle le moins joué est la recherche et l'innovation et aucun compte-rendu de la charge de travail n'est fourni aux formateurs d'enseignants en milieu scolaire.</li> <li>- En moyenne, chaque école compte entre sept et huit enseignants d'éducation physique (répartition équilibrée entre hommes et femmes). Cependant, certaines écoles signalent l'absence d'enseignants féminins ou masculins, l'absence d'enseignants permanents en éducation physique et de professeurs d'éducation physique à plein temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Des bases de données solides et actualisées sur la charge de travail, les rôles et les données démographiques des enseignants doivent être développées et mises à la disposition du public, par sujet du programme.</li> <li>● Il est important que les actions visant à promouvoir une main-d'œuvre enseignante cohérente et diversifiée dans le système éducatif soient considérées comme des apprentissages et comme processus d'inclusion compte tenu des cas sans enseignant, ni enseignant, ni enseignant permanent, ni enseignant à temps plein.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les écoles peuvent cartographier la charge de travail et la répartir de manière stratégique sur leurs effectifs d'enseignants d'éducation physique, en tenant compte du surmenage de certains de leurs enseignants et du sous-développement de la recherche et de l'innovation en tant que rôle d'enseignant, ainsi que de la participation fréquente des formateurs d'enseignants en milieu scolaire. .</li> </ul>
<p>Formation des enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans la plupart des pays, un master est requis pour enseigner l'éducation physique pendant 4 à 6 ans.</li> <li>- Les principales compétences professionnelles attendues des futurs enseignants d'éducation physique sont la pratique de l'enseignement et l'engagement communautaire en milieu scolaire.</li> <li>- Le placement scolaire pendant la formation initiale des enseignants est présent dans sept des pays participants.</li> <li>- Ce sont principalement les établissements d'enseignement supérieur qui sont chargés de la formation initiale des enseignants, le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La formation initiale des enseignants doit veiller à ce que les enseignants d'éducation physique soient préparés aux rôles clés à l'échelle de l'école. En particulier, la recherche et l'innovation constituent l'un des domaines de compétence les moins importants, mais les plus critiques.</li> <li>● Il est important de soutenir les partenariats université-école dans la phase de formation initiale des enseignants d'éducation physique, compte tenu de l'importance et du nombre d'écoles impliquées dans cette phase importante, notamment pendant le stage.</li> <li>● Les enseignants d'éducation physique ont besoin d'un soutien continu par le biais d'un</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les écoles jouent un rôle fondamental dans la formation initiale des enseignants d'éducation physique en tant que facilitateurs des expériences de placement, ainsi que pour le processus d'initiation obligatoire dans plusieurs pays.</li> <li>● Les formateurs d'enseignants en milieu scolaire jouent un rôle fondamental dans la formation initiale et doivent faire en sorte que ce rôle soit pris en compte dans leur charge de travail, tout en exploitant de manière stratégique l'innovation en matière de recherche pour relier les membres aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche de PE.</li> </ul>

<p>master étant la qualification minimale requise pour exercer les fonctions de formateurs d'enseignants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quatre des pays participants, une phase d'initiation fait partie de la formation des enseignants d'une durée moyenne de 13 mois, avec différentes institutions en charge des programmes selon les pays et dépend toujours d'une évaluation finale.</li> <li>- Le développement professionnel continu est présent dans tous les pays participants, mais il n'est obligatoire que dans deux. Suivant les données des partenariats, les établissements d'enseignement supérieur, les institutions nationales de formation et les associations professionnelles sont les principaux prestataires de DPC.</li> <li>- Toutes les écoles déclarent participer au programme de DPC spécifique à l'éducation physique, les activités des écoles urbaines / suburbaines et publiques étant plus nombreuses.</li> </ul>	<p>développement professionnel continu au niveau du système, notamment lorsqu'il s'agit d'un élément obligatoire de leur carrière</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les programmes d'initiation représentent de bonnes opportunités pour développer des pratiques de mentorat facilitant l'entrée des enseignants nouvellement qualifiés dans la profession et l'environnement scolaire, mais la structure demandée nécessite une comptabilisation appropriée du rôle du mentor enseignant dans la cartographie et la répartition de la charge de travail.</li> <li>● Les écoles offrent d'importantes possibilités de développement professionnel continu, notamment en tenant compte des attentes de tous les pays et de la dimension obligatoire, le cas échéant.</li> </ul>
<p><b>Flexibilité du Curriculum</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un certain nombre d'aspects sont courants dans les EP, les SS et les autres formes de Activités physiques, généralement identifiés comme de bonnes pratiques, à savoir:</li> <li>- L'éducation physique est obligatoire à tous les niveaux d'enseignement, avec du temps, des résultats d'apprentissage au niveau des pays, des principes pédagogiques et des directives d'évaluation, parfois avec une évaluation externe;</li> <li>- La plupart des programmes d'éducation physique comprennent diverses activités physiques et d'autres domaines de compétences personnelles et sociales, ainsi que le développement de niveaux de condition physique liés à la santé chez les étudiants;</li> <li>- L'évaluation en éducation physique dépend principalement d'une combinaison de formats, sans la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Il est nécessaire de diffuser le fait que plusieurs aspects du système d'éducation et des programmes d'études en éducation physique de différents pays constituent une référence pour les pays dans lesquels l'éducation physique doit bénéficier d'un soutien pour relever les normes.</li> <li>● Il faut préciser et rapporter que des aspects essentiels entravent le développement efficace de la qualité de l'EP, à savoir:</li> <li>● Le temps alloué pour l'EP est systématiquement inférieur aux recommandations internationales pour l'AP;</li> <li>● Les groupes critiques (filles, statut socioéconomique défavorisé, besoins éducatifs spéciaux) sont les moins actifs en éducation physique et sportive scolaire;</li> <li>● La déréglementation ou le non-suivi des qualifications minimales pour fournir des AP et des sports ou enseigner l'éducation physique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les écoles peuvent profiter d'occasions d'apprendre de bons exemples au niveau national, mais aussi international, sur les actions positives et les politiques en faveur de la qualité de l'EP.</li> <li>● Les écoles peuvent identifier et apprendre comment surmonter les difficultés liées à la réalisation d'une EP de qualité.</li> </ul>

<p>présence de tableaux normatifs pour classer comme critère exclusif;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un nombre réduit d'écoles offre d'autres possibilités d'éducation physique de qualité dans le cadre de leur culture scolaire (par exemple, récréation active, installations de transport actif) ou associées à leur contexte local (par exemple, transport actif);</li> <li>- La plupart des activités d'AP formelles et non formelles sont assurées par des enseignants d'éducation physique et / ou des entraîneurs sportifs basés sur une vision plus large de l'EP de qualité</li> </ul>		
--	--	--